

N<sup>os</sup> 345-346

JANVIER-JUIN 2023

REVUE  
DE  
LINGUISTIQUE ROMANE  
PUBLIÉE PAR LA  
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

---

Razze latine non esistono: ..... esiste *la latinità*

---

Tome 87

---



STRASBOURG  
2023

EXTRAIT

# REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs :

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

---

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

## DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /  
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

## DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à Sorbonne Université

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

## COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Ancien professeur de la Sorbonne

Cesáreo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de València

Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Caterina MENICHETTI, Professeure aux Universités de Genève et de Lausanne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

## COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Maria COLOMBO, Professeure à l'Université de Milan

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Dolores CORBELLA, Professeure à l'Université de La Laguna

Adina DRAGOMIRESCU, Professeure à l'Université de Bucarest

Inés FERNÁNDEZ ORDÓÑEZ, Professeure à l'Université autonome de Madrid

Annette GERSTENBERG, Professeure à l'Université de Potsdam

Giovanni PALUMBO, Professeur à l'Université de Namur

Gilles SIOUFFI, Professeur à Sorbonne Université

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <[www.eliphi.fr](http://www.eliphi.fr)>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC : <[glessgen@rom.uzh.ch](mailto:glessgen@rom.uzh.ch)>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale : Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<[www.intosai.org](http://www.intosai.org)>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société : <[www.slir.org](http://www.slir.org)>, ou requises au secrétaire de rédaction, M. Dumitru KIHAI : <[slir@rom.uzh.ch](mailto:slir@rom.uzh.ch)>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne : <<http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

# Temps, espace et politique : le témoignage des créoles et des français expatriés sur la diffusion des innovations impulsées par le centre

**RÉSUMÉ:** Le but de cet article est de documenter, sur la base de données tirées d'atlas linguistiques et d'enquêtes en ligne, les processus de diffusion des innovations impulsées par le centre à l'échelle de l'espace francophone et créolophone, en se penchant plus précisément sur le Canada français d'une part et les Petites Antilles d'autre part. La confrontation entre les créoles de la Dominique et de Sainte-Lucie (depuis longtemps coupés de la métropole) et ceux de Guadeloupe et de Martinique (de plus en plus influencés par le français de l'Hexagone) permettra en outre de mettre en lumière des phénomènes de francisation (certains parlent de « décréolisation ») touchant les créoles des îles restées françaises, en contraste avec le caractère clairement archaïsant des îles tombées jadis dans le giron britannique avant d'accéder sur le tard à l'indépendance. Le parallélisme avec les français canadiens (Acadie et Québec) montrera que les mêmes causes provoquent les mêmes effets, avec toutefois des différences marquées liées à l'histoire propre de chaque variété – ce qui fait ressortir l'importance de certains facteurs externes (en particulier : la durée, la nature et l'intensité des liens politiques et culturels) dans le devenir des langues de grande diffusion. Les variables examinées seront lexicales (les concepts de « chaussettes », « pantalon », « shorts » et « vêtements ») et phonétiques (le traitement de certaines consonnes finales, la prononciation de « oi » et la nasalisation [l] > [n] dans *caleçons* > *caneçons*).

**MOTS-CLÉS:** français régional, français expatriés, français québécois, français acadien, créoles antillais, décréolisation, consonnes finales, géolinguistique.

## 1. Introduction\*

Le français s'est exporté dans le Nouveau Monde aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, dans une pluralité de sociolectes et de régiolectes. Le fait que la durée, la nature et l'intensité du contact entre les nouveaux parlers (français expatriés et créoles) et le français de métropole ait beaucoup varié d'une région à l'autre au cours des siècles a entraîné de profondes répercussions sur la diffusion de certains traits linguistiques<sup>1</sup>.

Dans cet article, nous voudrions contribuer à enrichir l'état des connaissances sur les dynamiques qui sous-tendent les changements ayant marqué

---

\* Les auteurs aimeraient remercier Mme Myriam Bergeron-Maguire et MM. Jean-Paul Chauveau et Robert Vézina pour leur relecture attentive et enrichissante. Nous restons bien sûr responsables des erreurs qui ont pu subsister dans notre texte.

<sup>1</sup> Sur l'importance de l'approche comparatiste dans la reconstitution des régiolectes et sociolectes impliqués dans la genèse des variétés d'outre-mer, v. entre autres Vintila-Radulescu 1970, Chaudenson 1973, Poirier 1979, Bollée 1987, Thibault 2008 et Thibault 2009.

l'évolution du français et des créoles pratiqués dans le Nouveau Monde, en examinant une série d'exemples à la fois lexicaux et phonétiques dans une perspective géolinguistique. Nous montrerons qu'on peut représenter le monde francophone comme une structure articulée autour d'un centre d'expansion (*grosso modo*, la France non méridionale) à partir duquel irradient les innovations mais à des rythmes et à des degrés différents, selon que les liens politiques mais aussi culturels ont été maintenus ou non.

Plus précisément, nous nous pencherons sur les différences observables entre le créole des îles restées françaises jusqu'à aujourd'hui (Martinique et Guadeloupe) et celui de celles qui ont rompu les liens avec la métropole (Dominique et Sainte-Lucie, passées jadis aux mains des Anglais); nous soulignerons également les nombreux parallélismes entre le français canadien traditionnel (coupé de son ex-métropole en 1763 et, depuis lors, en contact avec l'anglais) et le créole de ces anciennes îles britanniques. L'influence récente du français de l'Hexagone sur les créoles de Guadeloupe et de Martinique et, dans une moindre mesure, sur le français canadien, sera illustré et mis en contraste avec le caractère fort archaïsant et conservateur qui caractérise les créoles de la Dominique et de Sainte-Lucie<sup>2</sup>.

## 2. Repères historiques et géographiques

Le français (tout comme l'espagnol, le portugais et l'anglais) a été exporté par des locuteurs natifs dans le Nouveau Monde à l'époque coloniale (v. pour le cas du Québec Mougeon / Beniak 1994). Ce phénomène a donné lieu à un type particulier d'«immigrant varieties» (dans la terminologie de Clyne 1991), variétés qu'on appelle «expatriées»<sup>3</sup> dans la tradition francophone (v. Martineau / Remysen / Thibault 2022, 26-29 pour une présentation détaillée du concept). Elles sont caractérisées par :

<sup>2</sup> Nous avons exclu pour l'instant Haïti et la Louisiane de cette étude, d'une part pour préserver une certaine lisibilité et d'autre part parce que l'histoire linguistique de ces anciennes colonies françaises est très complexe, en particulier du point de vue de leurs rapports avec l'ancienne métropole ainsi qu'avec la langue anglaise. La Guyane a aussi été mise de côté, bien qu'elle abrite un créole endogène, faute de données géolinguistiques fiables.

<sup>3</sup> Il y a plus de francophones sur le continent africain qu'au Canada (OIF), mais leurs variétés de français sont nées de l'acquisition d'une nouvelle langue par une communauté linguistique tout entière, à travers une période de bilinguisme; Clyne (1991, 3) parle dans ce cas de «nativized (neo-) colonial varieties». Le français parlé par les créolophones antillais appartient à cette catégorie mais ne sera pas pris en considération dans cette étude, en raison d'une insuffisance de données géolinguistiques pertinentes. Pour la même raison, nous ne pourrions pas tenir compte du français des Blancs créoles des Antilles (cf. Pustka 2015).

- (a) une rupture du contact avec les dialectes primaires;
- (b) un processus de koinésation (mélange et nivellement de régiolectes et de sociolectes métropolitains, avec sélection et réallocation<sup>4</sup> des variantes);
- (c) une interruption ou un affaiblissement du contact avec la norme métropolitaine et ses évolutions;
- (d) des contacts avec d'autres langues (autochtones, européennes, africaines) présentes dans le Nouveau Monde;
- (e) dans certains cas, l'émergence de nouvelles normes, partiellement divergentes – en d'autres mots, un processus de standardisation indépendant, qui a débouché sur un phénomène baptisé « pluricentrisme » (v. Lüdi 1992).

Quant aux créoles français des Antilles, ils sont apparus dans le contexte très particulier des plantations de canne à sucre, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, le plus souvent en territoire insulaire (v. entre autres Valdman 1978, Chaudenson 2003 et Hazaël-Massieux 2011). Des sujets encore relativement jeunes, locuteurs de langues africaines très nombreuses et souvent mutuellement inintelligibles, ont dû s'approprier, sans encadrement scolaire et normatif et avec une exposition insuffisante à la langue-cible, le français oral des colons. Les langues créoles sont nées de cette situation, avec sélection et réallocation des variantes, réorganisations structurelles et influence substratique des langues maternelles.

Le français en France est en évolution constante et ses innovations peuvent atteindre – ou pas – les territoires les plus éloignés, selon toute une série de facteurs. La période de contact entre la métropole et ses (ex-)colonies est extrêmement importante lorsqu'il s'agit de rendre compte des différences observables d'une région à l'autre, mais la nature des relations, politiques et/ou culturelles, doit aussi être prise en compte. Voici quelques points qu'il convient de garder à l'esprit pour l'analyse des données.

### 2.1. *Canada (Acadie et Québec)*<sup>5</sup>

L'Acadie (la partie la plus orientale de la francophonie canadienne, sur l'Atlantique) a été fondée par les Français en 1604 (Samuel de Champlain) et en grande partie séparée de la mère patrie dès 1713 (Traité d'Utrecht). Elle s'est retrouvée par la suite entièrement coupée de la norme européenne, et ce jusque dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, lorsque le déploiement d'un système scolaire catholique de langue française a lentement pu recommencer à diffuser une norme de français standard au sein de la communauté.

<sup>4</sup> Sur le concept de réallocation, v. Britain / Trudgill 1999.

<sup>5</sup> V. Martineau / Remysen / Thibault 2022 pour une présentation détaillée de l'histoire externe du français dans ces territoires.

L'influence de l'anglais y est généralement très forte en milieu francophone minoritaire, mais moins accusée près du Québec (Madawaska, Baie-des-Chaleurs).

Le reste de la Nouvelle-France, dont la plupart des colons s'étaient établis dans la vallée du Saint-Laurent (Québec a été fondée par Samuel de Champlain en 1608), est passé aux mains des Anglais en 1763 (Traité de Paris). Dans un premier temps, les liens avec la France ont été entièrement coupés. Dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, le contact avec les innovations du français d'Europe a graduellement repris, en particulier grâce à des ecclésiastiques français recrutés en grand nombre pour renforcer le système éducatif et former les nouvelles élites francophones et catholiques du pays. Aux 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles, la radio, la télévision ainsi que la mobilité et l'immigration internationales, tout comme le réseau éducatif francophone, ont diffusé une connaissance à tout le moins passive du français hexagonal parmi la population. L'influence de l'anglais, bien que réelle, s'y fait plus discrète qu'en Acadie.

## 2.2. *Dominique et Sainte-Lucie*

Les Français se sont installés sur l'île de la Dominique, dans l'arc antillais, au fil du 17<sup>e</sup> siècle. Ils y ont instauré une société esclavagiste de plantation de canne à sucre au sein de laquelle allait naître un créole. L'île est devenue britannique en 1763 (Traité de Paris), comme la plupart des possessions françaises du Nouveau Monde. L'usage de la langue française ne s'est pas maintenu après la conquête anglaise, l'anglais l'ayant remplacée dans ses fonctions prestigieuses; toutefois, le créole français qui s'y était enraciné se maintient encore très bien aujourd'hui. Comme nous allons le voir, il a conservé de façon fossilisée de nombreux traits langagiers qui remontent à l'époque coloniale.

L'île de Sainte-Lucie, également colonisée par les Français depuis le milieu du 17<sup>e</sup> siècle environ, n'est devenue anglaise qu'un demi-siècle après la Dominique, en 1814. La situation linguistique qui y règne est similaire, avec la présence d'un créole français qui coexiste avec l'anglais, langue officielle, et la rupture déjà ancienne du contact avec le français standard.

## 2.3. *Les départements français d'outre-mer (Guadeloupe et Martinique)*

La Guadeloupe et la Martinique, colonies insulaires françaises depuis le milieu du 17<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui départements d'outre-mer (depuis 1946), ont plus ou moins toujours été en contact étroit avec la métropole. Par conséquent, leurs variétés de créole ont toujours été (et aujourd'hui plus que jamais) en contact étroit avec le français métropolitain. À une époque récente, ils

semblent avoir entamé un lent processus de francisation, aussi appelé par certains « décréolisation » (similaire à ce que les dialectes primaires ont connu dans la Galloromania sous l'influence du français « langue-toit »):

La première question qu'on peut se poser concerne l'influence du cadre sociolinguistique. Dans les îles étudiées, le créole constitue la partie familière d'un couple diglossique avec une langue officielle, le français d'une part, l'anglais de l'autre. Dans les îles françaises, le créole est en contact étroit avec la langue dont il est issu. Il suit son évolution, y puise de nouveaux mots, bref, subit ce qu'on appelle la décréolisation. Ce n'est pas le cas dans les îles ex-anglaises, ni à Oiapoque [au Brésil] qui subissent d'autres influences. (Le Dû / Brun-Trigaud 2015, 287)

#### 2.4. Synthèse

Territoires		Époque				
		17 <sup>e</sup> s.	18 <sup>e</sup> s.	19 <sup>e</sup> s.	20 <sup>e</sup> s.	21 <sup>e</sup> s.
Canada	Acadie	1604...	...1713		...	...
	Québec	1608...	...1763		...	...
Ex-îles anglaises	Dominique	ca 1650...	...1763			
	Sainte-Lucie	ca 1650...	...	...1814		
DOM	Guadeloupe	ca 1650...	...	...	...	...
	Martinique	ca 1650...	...	...	...	...

Tableau 1. Présentation chronologique des contacts entre la France et ses (ex-)colonies du Nouveau Monde

Le Tableau 1 ci-dessus présente, sous une forme synthétique, la chronologie des contacts entre la France et ses (ex-)colonies du Nouveau-Monde. Les cases en gris foncé signalent qu'il existe un contact politique entre la métropole européenne et le territoire du Nouveau-Monde (colonie ou département outre-mer); les cases en gris plus clair indiquent que demeure une relation étroite (mais surtout culturelle) entre les territoires (de type centre/périphérie), sans toutefois qu'il n'y ait de lien politique.

Après ce portrait de la situation générale, nous allons nous pencher sur une série de cartes consacrées à des traits lexicaux et phonétiques qui montreront comment une rupture politique peut affecter la distribution des variantes à travers le monde francophone (au sens très large : nous incluons ici les créoles français). Le créole des départements français (Guadeloupe et Martinique) sera systématiquement comparé à celui parlé dans les ex-îles britanniques

(Dominique et Sainte-Lucie). Des parallèles entre le Canada et les ex-îles britanniques seront systématiquement établis, car ils sont très pertinents pour notre approche. Au besoin, nous présenterons également des cartes donnant à voir la situation en France dans les parlers galloromans à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans les régiolectes du français au 21<sup>e</sup> siècle.

### 3. Les données géolinguistiques disponibles

Les données sur lesquelles reposent les analyses présentées dans cet article sont tirées de différents atlas (§ 3.1) et d'enquêtes de vitalité (§ 3.2).

#### 3.1. *Les Atlas*

L'*Atlas Linguistique de la France* (ALF, Gilliéron / Edmont, 1902-1910) a été conçu à la suite d'une enquête de grande envergure (639 localités) permettant de documenter la variation des parlers pratiqués au sein de la Gallo-Romania à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Si elles ne nous donnent pas directement accès à la façon dont parlaient les colons du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> s. (Aub-Büscher 1970), les données de l'ALF permettent toutefois de mieux contextualiser de nombreux types lexicaux attestés à différentes époques dans les dialectes secondaires qui se sont développés en dehors de l'Hexagone depuis la période classique (v. entre autres Péronnet 1989; Chauveau / Lavoie 1993; Verreault / Lavoie 1996; DHFQ 1998). L'*Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (ALEC, Dulong / Bergeron 1980; 172 points d'enquête) a été élaboré dans le sillage des Atlas Linguistiques et Ethnographiques de la France par Régions (ALFR, Séguéy 1973; Brun-Trigaud 2016). Contrairement à l'ALF qui présente des données sous formes de cartes non interprétées, l'ALEC contient des transcriptions se présentant sous forme de listes de formes associées à des points d'enquête. Les locuteurs interrogés sont tous des francophones déjà très âgés à la fin des années 1970, pour la plupart des ruraux nés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. L'*Atlas Linguistique des Petites Antilles* (ALPA, Le Dû & Brun-Trigaud 2011-2013) est le troisième atlas que nous avons utilisé. Il comporte 48 points (entre 8 et 16 points par île, plus 2 sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ainsi qu'un point au Brésil; ces trois derniers ne sont pas reproduits sur nos cartes). Les témoins sont tous créolophones, et appartiennent à des tranches d'âge variées.

#### 3.2. *Les enquêtes de vitalité*

Dans le cadre du programme de recherche *Français de nos Régions*<sup>6</sup>, nous avons mis en place, depuis 2015, plus d'une vingtaine d'enquêtes destinées à

<sup>6</sup> <<https://francaisdenosregions.com/>>.

documenter la variation du français que l'on parle en Europe et au Canada. Les enquêtes sont élaborées dans le cadre du *crowdsourcing* (ou « production participative »), démarche rendue possible grâce à Internet. Dans l'esprit, les enquêtes ne sont pas si différentes de celles conduites entre les années 1970 et 2000 sur les diatopismes lexicaux (Voillat 1971 ; Rézeau 2001 ; Francard *et al.* 2015). Les internautes répondent à quelques questions sur leur profil socio-linguistique (localité où ils ont passé la plus grande partie de leur vie, âge, sexe, etc.), puis doivent sélectionner dans des listes de réponses possibles la ou les variantes qui s'appliquent le mieux à leur usage ; p. ex., s'ils prononcent la consonne finale du mot *sourcil* ou comment ils appellent, au sein de leur foyer, la pièce de tissu épaisse dont on se sert pour récurer les sols. Le fonctionnement des enquêtes et le traitement cartographique des données ayant été présentés en détail dans plusieurs publications antérieures (Avanzi *et al.* 2015 ; Avanzi 2019 ; Avanzi / Thibault 2018, 2020, 2022), nous ne nous y attarderons pas davantage, et nous contenterons de donner ci-dessous quelques chiffres sur les enquêtes que nous avons exploitées dans le commentaire des phénomènes traités dans la section suivante.

enquête	nombre de participants					âge des participants (en années)				
	MN	NB	NE	ON	QC	total	min.	max.	moyenne	écart-type
Canada-1	89	148	21	330	3 686	4 274	9	92	38,1	15,5
Canada-2	191	256	21	216	3 663	4 347	8	92	37,8	15,1
Canada-5	224	99	67	320	3 877	4 587	8	93	36,9	14,8

Tableau 2. Nombre de participants à chacune des enquêtes 'Canada' en fonction de la province où ils ont passé la plus grande partie de leur jeunesse, et de leur âge<sup>7</sup> ; MN = Manitoba ; NB = Nouveau-Brunswick ; NE = Nouvelle-Écosse ; ON = Ontario ; QC = Québec

enquête	nombre de participants				âge des participants (en années)			
	BE	FR	CH	total	min.	max.	moyenne	écart-type
Euro-6	656	7 096	241	7 993	9	97	33,3	15
Euro-8	465	11 685	374	12 524	11	96	30,8	12
Euro-16	569	12 492	888	13 949	10	92	31,9	16,4

Tableau 3. Nombre de participants à chacune des enquêtes 'Euro' en fonction du pays où ils ont passé la plus grande partie de leur jeunesse, et de leur âge : BE = Belgique ; FR = France ; CH = Suisse

<sup>7</sup> Dans les graphiques présentés ci-dessous, les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont été réunies dans une seule entité géographique nommée Acadie.

#### 4. Présentation et analyse des données géolinguistiques

Sur le plan lexical (§ 4.1.), nous commenterons des cartes donnant à voir la variation d'un certain nombre de dénominations fondamentales liées à l'habillement (« chaussettes », « pantalon », « shorts, bermudas » et « vêtements »). Sur le plan de la prononciation (§ 4.2.), nous nous intéresserons au sort des consonnes finales (Avanzi / Thibault 2021), qu'elles aient été restituées dans le français de métropole (*avriL*, *sourciL*, *août*) ou non (*juilleT*, *minuiT*). Nous traiterons également la prononciation du digramme <oi> : [we] dans l'ancienne norme, [wa] dans la nouvelle (Thibault 2020) et terminerons avec la nasalisation du [l] (> [n]) dans *caleçons* > *caneçons*.

##### 4.1. *Lexique: concepts reliés à l'habillement*

###### 4.1.1. « chaussettes »: bas, chaussons, chaussettes, socquettes

Le concept de « chaussettes » est exprimé aujourd'hui en français de métropole par *chaussettes* (mais aussi *socquettes*, nom de marque très récent – 1930, v. TLFi). Le type lexical *chaussettes*, bien qu'il soit très ancien (il est attesté depuis le milieu du 12<sup>e</sup> s., v. TLFi), devait être relativement rare dans le discours des colons français du Nouveau Monde pour désigner ce référent<sup>8</sup>: le français canadien traditionnel lui préfère le substantif *bas*<sup>9</sup> (le choix lexical le plus neutre, v. Dulong 1989) ou un concurrent moins fréquent, *chausson* (v. GPFC 1930). Nos enquêtes confirment qu'en français canadien, le mot *bas* (avec 87,5% des suffrages, toutes provinces confondues) reste nettement plus utilisé que ses concurrents, que ce soit *chaussettes* (10,5% en moyenne) ou *socks* (2% en moyenne)<sup>10</sup>:

<sup>8</sup> *Chaussettes* est attesté en français canadien traditionnel, mais ce mot relativement rare désigne « généralement des socquettes de laine sinon une espèce de pantoufles [...] ou des chaussons de bébé » (ALEC 1980, question n° 1942).

<sup>9</sup> Pour désambiguïser, les « bas » au sens hexagonal – c'est-à-dire les bas nylon – sont toujours appelés « bas de nylon » en français canadien.

<sup>10</sup> Le terme *chausson* n'était pas proposé dans l'enquête, mais une dizaine de témoins originaires de la Belle Province l'ont suggéré dans la case « autre ».

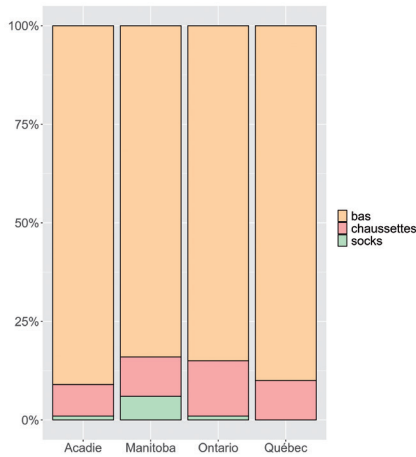


Figure 1. Les dénominations des «chaussettes» au Canada, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête CA-2). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par province.

Dans le créole des îles qui sont restées politiquement françaises (v. Carte 1)<sup>11</sup>, le type lexical le plus fréquent est une adaptation créole du français standard *chaussettes*; on trouve même des avatars du plus récent *socquette*. L'archaïsme *ba* (< français *bas*) n'est attesté que dans un seul point en Guadeloupe (point 6) et un seul point en Martinique (28) – et encore, seulement à titre de variante secondaire. Par contraste, les îles ayant coupé le contact avec la métropole depuis plus de deux siècles ont soit maintenu les types lexicaux archaïques *bas* ou *chaussons*, soit opté pour le mot anglais *socks* (attesté seulement dans deux points, 24 et 42). Il n'y a qu'une seule attestation de *socquettes*, dans le sud de la Dominique (point 25), qui doit être venue directement de la Martinique plutôt que de l'Hexagone. En ce qui concerne *chaussettes*, on ne peut qu'y constater son absence spectaculaire, en contraste total avec les îles françaises. On aura remarqué que la situation est très similaire à celle que l'on peut observer au Canada, en dépit de la distance immense qui sépare les deux territoires et de l'absence totale de contact entre eux – à cette différence près que le mot *chaussettes* jouit désormais d'une connaissance passive de la part des Québécois, par le biais de la langue de l'affichage commercial, une situation qui ne connaît bien sûr aucun parallèle dans les îles anciennement britanniques.

<sup>11</sup> Toutes les cartes ont été réunies en annexe à la fin de cet article, chacune devant occuper pour des raisons de lisibilité une pleine page.

#### 4.1.2. « *pantalon* » : culotte(s), pantalon(s)<sup>12</sup>

Le mot du français standard pour exprimer ce concept est *pantalon*. Il s'agit d'un italianisme apparu, dans cette acception, aussi tard qu'en 1790 (TLFi) – donc plusieurs décennies après l'implantation de colonies françaises dans le Nouveau Monde. Il n'est donc pas surprenant que des variétés d'outre-mer aient maintenu un mot plus ancien, *culottes*.

Dans les parlers ruraux du Canada français du début des années 1970, une très large majorité de témoins (pour mémoire, il s'agit de sujets ruraux et peu mobiles nés au début du 20<sup>e</sup> siècle) ont préféré *culottes* à *pantalons*, comme on peut le constater sur la Carte 2, où seuls 15 répondants ont donné la réponse *pantalons*, sur 180 répondants s'étant exprimés.

Les enquêtes plus récentes que nous avons conduites (voir Figure 2 ci-dessous) nous permettent de rendre compte qu'en quelques décennies, l'emploi de *pantalons*, senti comme plus raffiné et moderne, a pris de l'ampleur (69% des sondés ont déclaré utiliser ce mot), entraînant ainsi le déclin effectif de *culottes*, perçu aujourd'hui comme plus vulgaire ou rural. L'Acadie se démarque toutefois des autres régions, puisqu'elle comptabilise 55% de réponses «culottes», ce qui confirme son caractère archaïsant et encore aujourd'hui moins sensible aux innovations du français d'Europe :

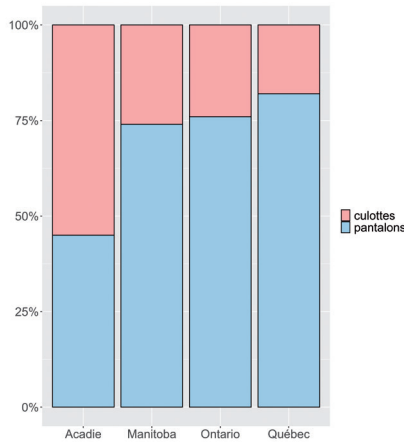


Figure 2. Les dénominations des « pantalons » en français canadien, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Canada-5). Les valeurs indiquent les pourcentages de réponses par régions.

<sup>12</sup> L'-s final est là pour rappeler qu'en fait ces deux mots s'utilisent le plus souvent au pluriel en français canadien.

Dans nos deux départements insulaires français (v. Carte 3), le type lexical *pantalón* est largement dominant. L'autre type possible, *culottes*, est également présent mais minoritaire, et coexiste souvent avec le type majoritaire. Que trouve-t-on en revanche dans les ex-îles britanniques ? Le type *pantalón* en est totalement absent. Il n'a tout simplement pas atteint ces îles, qui n'étaient plus sous domination française à l'époque où cet italianisme a commencé à se diffuser largement en France. Et contrairement au français canadien, qui a été sensiblement influencé par le français d'Europe depuis plus d'un siècle, les créoles de la Dominique et de Sainte-Lucie en sont restés totalement coupés.

#### 4.1.3. « *shorts, bermudas* » : short, short pants, culottes courtes

Paradoxalement, cet exemple montre qu'un anglicisme hexagonal récent (*short*, attesté depuis 1910 en France métropolitaine) peut être tout à fait répandu dans le créole des départements français, alors que celui des ex-îles britanniques préfère une vieille dénomination française, *culottes courtes* (tout aussi massivement attestée en français canadien traditionnel, même si *shorts* est également connu ; voir DQA 1992).

En effet (v. Carte 4), les deux départements français affichent une présence hégémonique du type lexical *short*, avec un seul et unique point (3, en Guadeloupe) où son ancien concurrent *culottes courtes* apparaît, mais seulement à titre de variante secondaire. On relève également un type isolé, (*pe*)*tit pantalón*, attesté en un seul point (31, Martinique). Dans les ex-îles britanniques, l'anglicisme du français hexagonal *short* est extrêmement rare ; on trouve à la place de nombreuses autres dénominations. À la Dominique, on a relevé le type anglais *short pants* dans six points d'enquête ; le type archaïque *culottes courtes* apparaît dans deux points et trois autres connaissent une dénomination originale, *morceau (de) culottes* (les shorts étant conçus comme une partie de quelque chose de plus grand). Le français hexagonal *shorts* n'est pas attesté sur cette île. À Sainte-Lucie, on le trouve toutefois dans deux points d'enquête, mais le type le plus fréquent est l'archaïsme *culottes courtes* (présent dans cinq points). La formation créole *morceau (de) culottes* a aussi été relevée dans deux points, et le mot anglais n'apparaît pas sous la forme *short pants* (comme à la Dominique), mais bien sous la forme *shorts*, au point 42, avec un -s final bel et bien prononcé qui dénote son origine anglaise – un morphème de pluriel totalement inattesté dans les départements insulaires français.

#### 4.1.4. « *vêtements* » : hardes, linge, vêtements

Le substantif *vêtements* fonctionne dans la langue courante comme terme générique et collectif pour désigner ce que les Français appellent *habits*,

*fringues* ou *sapes* dans des registres plus courants ou relâchés. Au Canada, le français québécois (v. DQA 1992) lui préfère traditionnellement l'équivalent quelque peu archaïque de *linge*<sup>13</sup>. En revanche, on peut rencontrer en français acadien une variante encore plus archaïque, *hardes* (DFA 1999). Bien sûr, *vêtements* est aussi connu au Canada, mais il y est connoté comme plus soutenu que *linge*. On observe donc un système qui semble faire coexister trois couches chronologiques : a) fr. acad. oral *des hardes* ; b) fr. québ. oral *du linge* ; c) fr. canad. soutenu *des vêtements*.

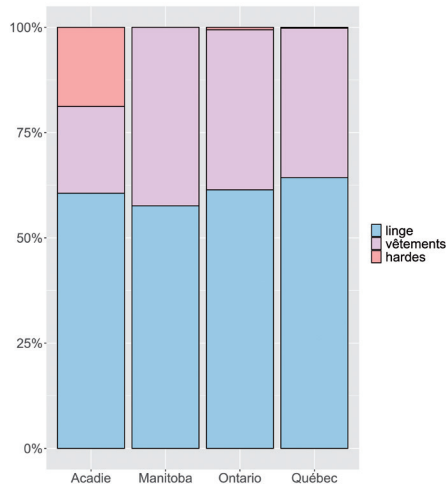


Figure 3. Les dénominations des «vêtements» au Canada, d'après les enquête *Français de nos Régions* (enquête Canada-1). Les valeurs indiquent les pourcentages de réponses par régions.

Que trouve-t-on dans les Antilles (v. Carte 5)? En créole guadeloupéen, *linge* est le seul type attesté; il domine toute l'île. En Martinique, la situation est beaucoup plus variée: *linge* domine, mais sans hégémonie, car on relève tout de même quatre attestations du type archaïque *hardes*, ainsi qu'un cas isolé du type moderne *vêtements*. Encore une fois, tout comme au Canada, on assiste à une coexistence de trois strates chronologiques.

<sup>13</sup> Ce mot renvoie aujourd'hui à des référents plus précis en français hexagonal contemporain, dans des combinaisons telles que *linge de cuisine*, *linge de lit*, *linge de table* (qui ne désignent pas des vêtements) et *linge de corps* (qui désigne seulement des sous-vêtements; v. TLFi). Il se maintient aussi en France comme mot «vieilli et région.» (TLFi) pour désigner une «pièce d'étoffe employée à divers usages», de même qu'en Suisse (v. DSR 2004).

Que nous réservent les ex-îles britanniques ? La situation y est clairement archaïque : *hardes* est présent dans la totalité des points d'enquête<sup>14</sup> et le type légèrement moins vieilli *linge* n'y figure que dans trois points seulement (19, 21 et 43). Le type moderne *vêtements*, quant à lui, est totalement absent (ce qui rappelle une situation similaire observée avec *pantalon*).

#### 4.2. Traits de prononciation

Dans cette section, nous allons nous concentrer sur une série de traits phonétiques liés à des évolutions très récentes du français dans la francophonie d'Europe : chute et restitution de consonnes finales, réalisation du digramme <oi> et nasalisation de [l] (> [n]) dans *caleçons* > *cançons*.

##### 4.2.1. Consonnes finales

Le comportement des consonnes finales dans l'histoire du français est très complexe (v. Thibault 2017; Avanzi / Thibault 2021). Certaines d'entre elles, bien que présentes dans la forme graphique du mot, ne sont pas prononcées, alors que d'autres le sont bel et bien. La tendance très générale sur une période de plusieurs siècles, du moyen âge à nos jours, est que les consonnes finales, après avoir été encore prononcées dans l'étape la plus ancienne de la langue, ont cessé de l'être en moyen français, pour être ensuite partiellement restituées en français moderne – en raison, essentiellement, de l'influence de la langue écrite sur l'oral. Ce processus de restitution (connu sous le nom d'« effet Buben », v. Buben 1935) n'a pas touché tous les mots, d'où l'impression d'arbitraire qui se dégage de la situation actuelle (cf. *but* [by], [byt]; *exact* [egza], [egzakt]; *fait* [fɛ], [fɛt], etc.). En plus des divergences entre les mots, la situation change évidemment aussi à travers les générations et les régions. Encore une fois, le français métropolitain semble agir comme un centre d'expansion qui diffuse ses innovations, lesquelles peuvent atteindre ou pas de lointains territoires, mais toujours avec un certain décalage.

##### 4.2.1.1. Restitution de consonnes finales en français standard

Certains mots (*avriL*, *sourciL*, *aouT*) étaient encore prononcés sans leur consonne finale en France métropolitaine jusqu'à il y a peu (20<sup>e</sup> siècle, selon tous les ouvrages de référence, mais avec des décalages importants d'un mot à l'autre). On ne sera donc pas surpris de constater que certaines variétés

<sup>14</sup> Sauf au point 44, sur l'île de Sainte-Lucie, où aucune réponse n'a été recueillie pour cette question.

périphériques ont maintenu des formes dont la consonne finale n'est pas prononcée.

(a) *avril*

Les données de l'ALF (v. Carte 6) permettent de confirmer qu'à la fin du 19<sup>e</sup> s., dans les parlers de la zone d'oïl, la prononciation du *-l* final du mot *avril* était loin d'être majoritaire: sur les 339 points que comporte cette aire dans l'ALF, il ressort que le *-l* n'est prononcé que 58 fois. Il est muet dans 253 localités et mouillé dans 26 d'entre elles<sup>15</sup>. Ces observations vont dans le même sens que le bilan bibliographique du TLFi, qui rend compte du fait qu'à cette époque, mais en français cette fois-ci, le mot *avril* était prononcé de préférence sans son *-l* final.

Les données que nous avons récoltées grâce à nos enquêtes en ligne (v. ci-dessous Figure 4) montrent en revanche qu'un siècle et demi plus tard, la prononciation du *-l* dans le mot *avril* est devenue tout à fait dominante en français d'Europe. Les quelques témoins ayant avoué ne pas prononcer cette consonne ne représentent guère plus de 3% de l'échantillon total.

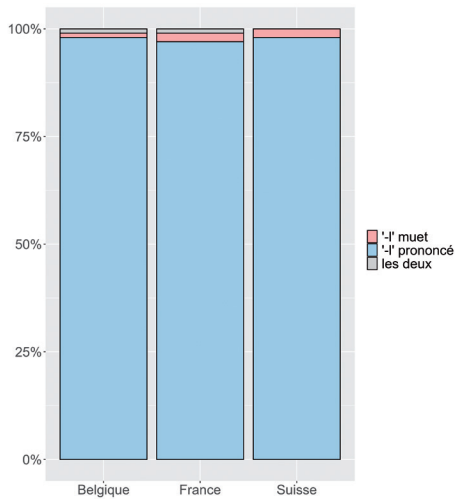


Figure 4. Prononciation du mot «avril» en français d'Europe, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Euro-16). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par pays.

<sup>15</sup> Deux points ne comportaient pas de données analysables.

Au Canada, la prononciation d'*avril* sans son *-l* final était encore largement répandue parmi les locuteurs ruraux âgés au début des années 1970 (v. ALEC, question 1697). La nouvelle prononciation avec *-l*, une importation récente de l'usage européen contemporain, n'était alors encore que minoritaire et sa distribution était éparpillée çà et là sur tout le territoire, comme on peut le voir sur la Carte 7. De nos jours, elle est désormais la seule ayant cours (v. DFPlus 1988, DQA 1992, Usito).

Regardons maintenant la situation dans les Antilles (v. Carte 8). En ce qui concerne les départements français, elle se résume en une phrase : la seule et unique forme attestée en Martinique et en Guadeloupe est celle à consonne finale prononcée. Dans les ex-îles britanniques, on découvre un panorama sensiblement différent. À la Dominique, les deux prononciations sont attestées mais avec une légère prédominance de la plus archaïque des deux. À Sainte-Lucie, en revanche, cette dernière est totalement hégémonique, en contraste flagrant avec les DOM.

(b) *sourcil*

La restitution de la prononciation du *-l* final dans *sourcil* est un phénomène extrêmement récent dans l'espace francophone européen – si récent, du reste, qu'il n'a pas encore été pris en charge par la lexicographie d'usage courant. Toutefois, des sondages en ligne récents basés sur la participation de plusieurs milliers de participants ont montré qu'une très forte majorité de la population, en France mais aussi en Suisse romande, prononce aujourd'hui cette consonne ; seule la Belgique semble ne pas avoir encore été touchée par le phénomène (v. Avanzi / Thibault 2021, 238). Cette dernière ne fait toutefois pas cavalier seul : le français canadien rejette également cette innovation récente (v. par ex. Usito, qui ne semble pas connaître la variante avec consonne finale prononcée).

Sur ce point, si l'on compare les données de l'ALEC (v. Carte 9) avec celles que nous avons pu récolter via les enquêtes en ligne (v. Figure 5 ci-dessous), on voit que la situation est relativement stable d'une synchronie à l'autre. En fait, les locuteurs canadiens francophones ne sont en général même pas conscients de ce changement récent dans la prononciation du mot en français hexagonal et en prennent connaissance avec incrédulité.

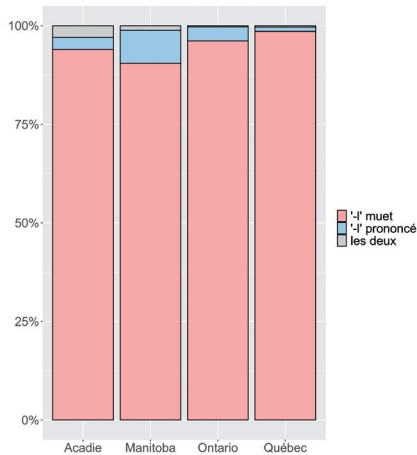


Figure 5. Prononciation du mot «sourcil» au Canada, d'après les enquête *Français de nos Régions* (enquête Canada-1). Les valeurs indiquent les pourcentages de réponses par régions.

Qu'en est-il des Antilles (v. Carte 10)? Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette évolution extrêmement récente a déjà affecté les DOM – et encore, il s'agit ici du créole; on peut imaginer qu'en français régional, l'alignement sur l'usage métropolitain doit être encore plus avancé. Des formes à *-l* final prononcé ont été recueillies dans neuf points d'enquête, ce qui constitue une minorité non négligeable. Il s'agit d'une preuve sans équivoque de l'influence que le français métropolitain contemporain exerce sur les créoles de Guadeloupe et de Martinique, ces derniers semblant recevoir et adopter les innovations récentes du français d'Europe plus rapidement que le français canadien, qui ne connaît pas de liens de dépendance politique avec l'ancienne mère patrie. La situation dans les ex-îles britanniques est totalement différente. La forme innovatrice, avec prononciation du *-l* final, est tout à fait absente. On trouve soit le composé *sourcils yeux* (réalisé [susi zje], etc.), qui domine presque sans partage à Sainte-Lucie, soit d'autres formations créoles innovatrices telles que les types *poils yeux*, *paupières yeux* et *plumes yeux* à la Dominique.

(c) *août*

Grosso modo, la prononciation du nom du huitième mois de l'année en français est passée, depuis environ deux siècles, de [au] à [u] à [ut]. La prédominance de [au] au début du 20<sup>e</sup> siècle était encore très affirmée dans les dia-

lectes d'oïl, ce qui ressort clairement de la carte ALF (v. Carte 11). La variante intermédiaire [u], présentée comme standard par les dictionnaires français tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, était aussi vivante dans plusieurs parlers galloromans à l'époque de l'ALF; bien que minoritaire, elle semble ceinturer l'aire de [au], avec une concentration remarquable en zone francoprovençale. Quant à [ut], il était très périphérique et minoritaire, tout comme [aut]. Certains de ces avatars relèvent d'ailleurs probablement plus de l'adaptation locale du mot graphique français que des règles d'évolution de la phonétique locale.

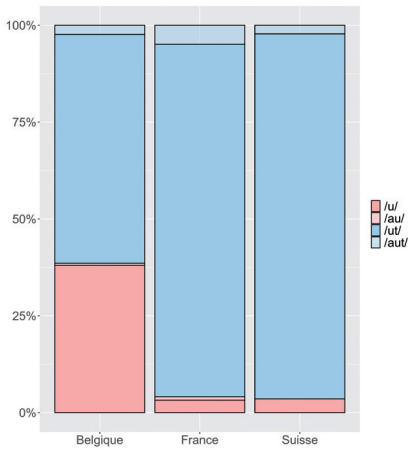


Figure 6. Prononciation du mot «août» en français d'Europe, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Euro-6). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par pays.

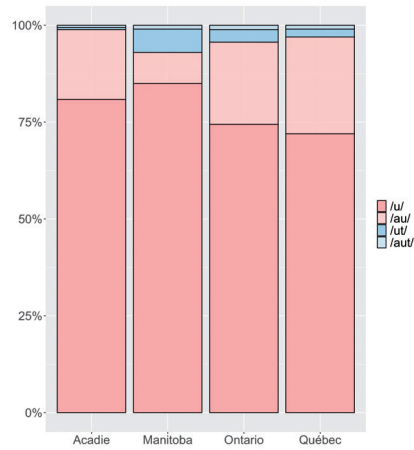


Figure 7. Prononciation du mot «août» en français canadien, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Canada-1). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par régions.

De nos jours, en français d'Europe (v. Figure 6 ci-dessus), nos enquêtes ont montré que [au] est pratiquement disparu et que [ut] est devenue la variante la plus répandue; toutefois, la forme intermédiaire [u] survit encore en Belgique et çà et là en France. Il s'agit clairement d'une variante en régression – bien que les dictionnaires donnent les deux variantes sans aucune indication de leurs vitalités respectives, ni de leur distribution aréale.

En ce qui concerne le Canada, les locuteurs ruraux et âgés de l'ALEC (v. Carte 12) utilisaient encore la forme archaïque [au] dans une majorité de localités (88 points sur 149 au total). Toutefois, la forme intermédiaire [u] était déjà bien attestée à l'époque (69 points). On relève aussi une demi-douzaine

d'attestations du type /aut/ (déjà attestée en galloroman, v. Carte 11). Quant à la variante [ut], à la vitalité si écrasante en Europe, elle semble extrêmement rare en français canadien (seulement 5 points dans l'ALEC).

Des enquêtes récentes ont montré que dans les années 2020, la situation s'est renversée au Canada: désormais, [u] s'est affirmé comme largement majoritaire et c'est [au] qui, devenu minoritaire, semble s'être réfugié dans des localités périphériques et rurales (v. Figure 7 ci-dessus). Les variantes avec consonnes finales restent quant à elles tout à fait minoritaires.

Que trouve-t-on dans les Antilles? Commençons par les DOM français. Encore une fois, il est surprenant de voir (v. Carte 13) que la forme la plus récente en métropole, [ut], domine clairement. Sa contrepartie archaïsante, [au], est inexistante en Guadeloupe mais apparaît tout de même dans quatre points martiniquais. On relève également quatre attestations de [a(w)ut], forme qui pourrait représenter une survivance dialectale galloromane (v. Cartes 11 et 12), une création hybride ([au] x [ut]) ou un emprunt à une forme de français régional local marquée par l'effet Buben. Fait remarquable, la forme intermédiaire [u] (comme dans le composé [mwadu], *mois d'août*) est totalement absente des deux départements français, alors que c'était la forme standard dans tous les dictionnaires de référence du 20<sup>e</sup> siècle et qu'elle survit encore de nos jours en Belgique et, surtout, au Canada, comme on l'a vu plus haut. Cela pourrait suggérer que l'influence métropolitaine sur le créole antillais ne s'exerce de façon significative que depuis peu.

La situation dans les ex-îles britanniques contraste radicalement avec celle des départements français mais rappelle – en plus extrême – celle des locuteurs ruraux et âgés de l'ALEC. En effet, on ne trouve pratiquement que la variante archaïque [au] dans la totalité du territoire, à l'exception d'une attestation isolée de [ut] au point 39 de Sainte-Lucie, donnée comme deuxième choix; elle est probablement due à un témoin ayant été en contact avec le créole et/ou le français martiniquais, ou carrément avec le français de métropole (par exemple à travers l'industrie touristique).

Le cas du nom du mois d'*août* est extrêmement suggestif. Lors de la genèse des langues créoles, c'est évidemment la variante la plus ancienne, [au], qui s'est imposée (comme en français canadien traditionnel, voir Carte 12). Elle s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le créole des ex-îles britanniques, qui ne sont pas du tout sous l'influence du français de métropole. Au Canada, [au] a été remplacé à époque récente par [u], l'influence du français européen sur le français canadien s'étant exercée de façon très marquée pendant tout le 20<sup>e</sup> siècle. Cette variante est d'ailleurs considérée de nos jours comme norma-

tive en français canadien<sup>16</sup> et la nouvelle variante européenne, [ut], n'a toujours pas réussi à s'y implanter. Dans le créole des Petites Antilles françaises toutefois, le fait que [u] est inexistant alors que [ut] est bien répandu montre clairement qu'une influence massive du français métropolitain sur le créole est un phénomène relativement récent (et probablement dû à la scolarisation massive et récente en français) : l'étape intermédiaire, [u], ne semble pas avoir laissé de trace.

#### 4.2.1.2. Absence de restitution de la consonne finale en français standard

La restitution dans la prononciation d'un *-t* graphique final en français standard, sous l'influence de l'effet Buben, est très aléatoire (comme nous venons de le voir avec *août*). Ce phénomène de restitution est déjà très ancien et a atteint des sommets dans le français du centre-ouest de la France aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (voir Chauveau 2009), d'où il s'est exporté dans le Nouveau Monde ; il est même allé jusqu'à provoquer des hypercorrections (cf. *ici* > *icitte* ; Thibault 2009, 82-83). On se retrouve donc, ironiquement, dans une situation où le français hexagonal semble parfois plus conservateur que certaines de ses variétés expatriées. Nous illustrerons ce cas de figure à l'aide de deux exemples, *juilleT* et *minuiT*.

##### (a) *juilleT*

La prononciation de la consonne graphique finale de ce mot est attestée dans quelques dictionnaires (Landais 1834, Martinon 1913, Michaelis / Passy 1914) mais ne s'est jamais imposée comme standard dans la lexicographie générale. Dans les parlers galloromans, elle était déjà très minoritaire (v. Carte 14), cantonnée à la périphérie de l'aire d'oïl (en Wallonie et surtout dans l'ouest, par emprunt à des formes de français régional influencées par la graphie, Chauveau 2009) et aux parlers d'oc (où elle est en revanche héréditaire ; à noter la percée de la non-articulation du *-t* dans le couloir rhodanien, plus influencé par le français).

Dans les variétés de français d'Europe, de nos jours, le *-t* final du mot *juillet* n'est jamais prononcé, à part dans la bouche de quelques locuteurs âgés dans le canton de Vaud (les mêmes qui prononcent le *-t* final d'*alphabet*, Avanzi / Thibault 2021, 234), ce qui explique les valeurs observées pour la Suisse (v. Figure 8 sur la page suivante).

<sup>16</sup> <[http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?t1=1&id=2394](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2394)> (Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française ; dernière consultation : 14.03.2023).

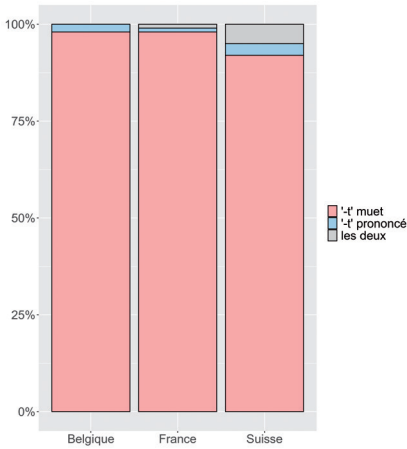


Figure 8. Prononciation du mot «juillet» en français d'Europe, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Euro-8). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par pays.

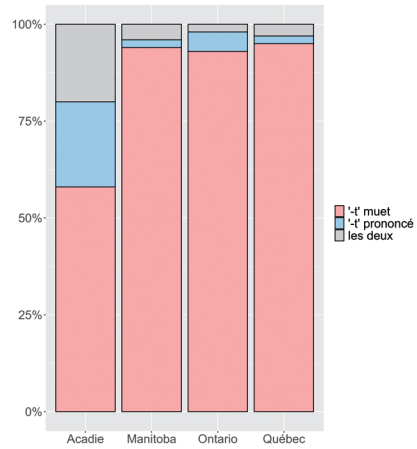


Figure 9. Prononciation du mot «juillet» en français canadien, d'après les enquêtes *Français de nos Régions* (enquête Canada-5). Les valeurs en ordonnées indiquent les pourcentages de réponses par régions.

La prononciation du *-t* final de *juillet* doit toutefois avoir été très fréquente à l'époque coloniale, à tout le moins dans l'usage des colons originaires du centre-ouest, car c'est la variante la mieux représentée en français canadien traditionnel (v. Carte 15). Elle survit encore bien de nos jours en Acadie, mais est devenue très minoritaire en laurentien (v. Figure 9 ci-dessus).

Qu'en est-il de la situation dans les Petites Antilles (v. Carte 16)? Regardons d'abord les départements français. Le portrait est facile à décrire: aucun point d'enquête n'a fourni une forme à *-t* final prononcé, ce qui est diamétralement opposé à ce que l'on vient d'observer en français canadien traditionnel.

Encore une fois, les ex-îles britanniques se comportent d'une façon tout à fait différente. La Dominique ne connaît que des formes à *-t* final, et à Sainte-Lucie ce sont les deux tiers des points qui affichent une consonne en fin de mot. Les trois points d'enquête dont les témoins ont produit des formes sans consonne finale sont tous situés dans le nord de l'île, qui semble être influencé par sa proximité avec la Martinique (comme nous l'avons vu ci-dessus avec [ut] pour *août*, ALPA 192, point 39). Il s'agit encore une fois d'une preuve indirecte de l'influence que le français métropolitain exerce sur le créole des îles restées françaises, et qui s'avère absente dans le cas des ex-îles britanniques.

(b) *minuiT*

Il est difficile de relever des preuves graphiques de la prononciation du *-t* final de *minuit* dans l'histoire du français, puisque ce mot est bien entendu toujours orthographié avec sa consonne graphique finale. Toutefois, une forme graphique *minuite* est attestée dès 1536 (FEW 7, 215b, NÖX) et suggère fortement une prononciation avec [-t]. Certaines formes dialectales, transcrites selon divers alphabets plus ou moins phonétiques, suggèrent également que la consonne finale est réalisée (cf. Loches *ménuite*, Saintonge *minæt*, etc.; FEW *ibid.*).

En français canadien traditionnel, la prononciation avec [-t] final est attestée, bien qu'avec un statut très minoritaire: la variante standard moderne, sans sa consonne finale, était déjà très fortement majoritaire chez les témoins ruraux de l'ALEC (v. Carte 17), nés au début du 20<sup>e</sup> siècle. De nos jours, son hégémonie est probablement encore plus forte.

Dans les Petites Antilles françaises (v. Carte 18), la totalité des points d'enquête connaissent des formes sans *-t* final; on trouve en outre une localité en Guadeloupe qui affiche les deux prononciations (point 11, [a minɥi(t)]). On peut mentionner également l'existence d'une variante lexicale pour ce concept, le type *en mitan la nuit*, dont le mot *nuit* est prononcé avec son *-t* final aux points 11 et 13 (guadeloupéens).

Les ex-îles britanniques se comportent de façon diamétralement opposée: elles ne connaissent que des formes à consonne finale, sans la moindre exception. Le créole de ces îles semble donc encore plus archaïque que le français canadien traditionnel, ce qui n'est pas contre-intuitif si l'on tient compte du fait que les Canadiens francophones ont commencé à rétablir des liens avec la France dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle alors que la Dominique et Sainte-Lucie n'ont jamais vraiment renoué le contact avec leur ancienne métropole.

4.2.2. *Prononciation du digramme <oi>*

C'est un fait bien connu que le digramme <oi> a d'abord correspondu à [we] ou [wɛ] dans la langue de l'Ancien Régime, prononciation qui a graduellement cédé la place à [wa] – d'abord essentiellement populaire – dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle (v. entre autres Bourciez 1982, 71-74). En ce qui concerne les aboutissements dans les parlers galloromans, nous avons représenté sur la Carte 19 les principaux traitements du *-i-* de la syllabe initiale des dérivés en *-one* de lat. *pīscis* (v. FEW 8, 583b, *pīscis* I 2) d'après ALF 1052. On peut voir que la diphtongue [we] domine sur l'ensemble de l'aire d'oïl (139 points), la diphtongue [wa] étant clairement minoritaire (53 points).

Le français canadien a longtemps maintenu les réalisations [we] / [wɛ] et on peut encore entendre [we] aujourd'hui comme variante vieillissante devant /-ʁ/ (v. Thibault 2020) ou [we] dans les pronoms personnels *toi* et *moi* (bien qu'avec des restrictions diasystémiques particulières). Cela dit, de nos jours, la variante standard [wa] s'est généralisée et est devenue socialement non marquée. Chez nos témoins âgés et ruraux de l'ALEC (v. Carte 20), la prononciation archaïque de la diphtongue dans le mot *poisson*<sup>17</sup> était encore légèrement majoritaire vers 1970 (38 contre 27 réponses, sachant qu'il s'agit de vocabulaire de contexte et qu'aucune donnée n'est disponible pour les autres points). On constate toutefois que la prononciation innovatrice, [wa], était déjà très bien représentée à l'époque ; comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le français canadien avait déjà subi l'influence du français d'Europe depuis un bon siècle au moment où les enquêtes de l'ALEC ont été menées. Cela dit, il est en outre tout à fait plausible que l'évolution [we] > [wa] ait déjà traversé l'Atlantique à l'époque coloniale, avant la Conquête britannique<sup>18</sup>. Dans ce cas de figure, la colonie laurentienne aurait simplement hérité et perpétué la concurrence entre les deux variantes.

La situation dans les Antilles (v. Carte 21) témoigne encore une fois d'une forte influence du français de métropole sur le créole des îles restées françaises. En Guadeloupe, la variante moderne [wa] pour le type lexical *poisson* est hégémonique, à une exception près (au point 16, Marie-Galante, les deux variantes coexistent). En Martinique, [wa] est dominant (il est attesté dans 10 points) mais [we] est loin d'être absent (on le trouve dans six points) ; pas moins de quatre localités connaissent les deux variantes, et seulement deux points (35, 36) n'affichent que la variante [we].

Cette fois-ci, les deux ex-îles britanniques divergent un peu dans leur comportement. La Dominique n'a retenu que la variante la plus archaïque, sans exception, alors que Sainte-Lucie connaît trois cas de [wa] – comme second choix aux points 39 et 41, et comme unique réponse au point 43.

Le maintien de [we] dans six localités martiniquaises, tout comme à l'inverse la présence de [wa] dans trois villages de Sainte-Lucie, sont des phénomènes qui – bien que minoritaires – vont à l'encontre des tendances générales observées jusqu'à maintenant. Cela pourrait être dû au fait que la coexistence

<sup>17</sup> Un autre type lexical aurait certainement pu donner des résultats différents, mais nous avons dû choisir un mot qui permettait d'établir une comparaison avec les données de l'ALPA.

<sup>18</sup> On en trouve un indice très fort dans le fait qu'en français acadien traditionnel, les pronoms personnels toniques *moi* et *toi* ne sont jamais prononcés [mwe] et [twe] comme en laurentien traditionnel, ni du reste [mwa] et [twa] comme en laurentien moderne, mais bien [mwa] et [twa] (Péronnet 1989, 173).

de [we] et de [wa] est un phénomène très ancien qui existait déjà à l'époque coloniale, lorsque les créoles sont nés, et qui ne s'est pas interrompu du jour au lendemain avec la Révolution. Cette observation est corroborée par le témoignage des données canadiennes présentées ci-dessus.

#### 4.3.3. Nasalisation de [l] > [n] dans caleçons > caneçons

Nous avons affaire ici à ce que l'on peut appeler un diastratisme, c'est-à-dire un trait propre aux classes sociales défavorisées qui n'a jamais réussi à s'imposer dans la norme des classes supérieures mais qu'on est susceptible de rencontrer dans plusieurs régions, sans cohérence aréologique (v. Martineau / Remysen / Thibault 2022, 308). On trouve quelques traces de cette forme avec nasalisation dans la lexicographie générale (v. entre autres Furetière 1690; Littré [1863] parle quant à lui de «prononciation vicieuse»), mais c'est essentiellement dans des recueils d'argotismes ou de barbarismes qu'on le relève (v. par exemple BL 1808; cf. Bergeron-Maguire 2018, 106-108 pour un bilan de la question). Dans les patois galloromans, des variantes de ce type lexical où [l] est devenu [n] sont attestées çà et là (v. FEW 2, 72b, CALCEUS) mais sans que ressorte une quelconque cohérence régionale, ce qui est un indice d'emprunt au français populaire. Le phénomène semble inconnu de nos jours dans les régiolectes et sociolectes du français en Europe, sans doute en raison de la pression normative.

En français canadien traditionnel (v. Carte 22), les deux variantes coexistent à peu près à égalité, d'après la question 1962 de l'ALEC. De nouvelles enquêtes seraient nécessaires pour tester leurs vitalités respectives, mais *caneçons* est probablement devenu très vieilli et populaire aujourd'hui par rapport à son concurrent standard.

Le créole des Petites Antilles françaises (v. Carte 23) semble avoir été touché (probablement à travers le français régional antillais) par la pression normative qui, en Europe, a éliminé la forme stigmatisée: elle y est tout simplement introuvable. Les ex-îles britanniques se comportent cette fois-ci de façon très contrastée: alors que la variante diastratiquement marquée *caneçons* est attestée dans tous les points dominicains, elle est totalement absente de Sainte-Lucie, qui opte à l'unanimité pour le type *caleçons*. Cette situation s'explique peut-être par le fait que Sainte-Lucie est restée française jusqu'à 1814, un demi-siècle plus tard que la Dominique.

## 5. Bilan et conclusion

Un certain nombre de points ressortent de cette analyse, qui ont trait au rôle de centre directeur de l'Hexagone, aux conséquences de la rupture des liens politiques (toutefois contrebalancée par le maintien de forts liens culturels), à l'émergence de normes endogènes et enfin, à l'évaluation objective de la francisation des créoles.

- (a) Des innovations sont susceptibles d'apparaître n'importe où, dans quelque communauté linguistique que ce soit, mais pour atteindre une certaine diffusion et conquérir de nouveaux territoires elles doivent irradier à partir d'un centre démographique, culturel et politique majeur. Dans cette étude, nous avons vu que des innovations originaires de France ont souvent réussi à s'étendre au français et au créole d'autres territoires de la francophonie, la situation inverse semblant beaucoup plus improbable (bien que pas entièrement impossible, si l'on se limite à quelques mots isolés – cf. fr. québ. *motoneige*).
- (b) Toutefois, une coupure nette des liens politiques peut freiner, voire stopper ce processus – une situation qui est particulièrement frappante lorsque l'on considère les ex-îles britanniques que sont la Dominique et Sainte-Lucie, dont le créole d'origine française est resté entièrement intouché par les évolutions du français de métropole.
- (c) Cela dit, l'indépendance politique n'entraîne pas nécessairement le fait qu'un fort centre directeur ne puisse pas diffuser ses innovations en dehors de ses frontières politiques: le Canada francophone a graduellement renoué les liens avec l'ancienne mère patrie dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un processus qui s'est renforcé tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. La norme hexagonale a été sentie comme plus prestigieuse et donc digne d'imitation. Nous avons pu voir dans cet article que les variantes qui se répartissent de façon quasi complémentaire entre les îles françaises et les ex-îles britanniques coexistent souvent au Canada mais à travers les générations – en d'autres mots, qu'une différence diatopique dans les créoles antillais peut correspondre à une différence générationnelle au Canada.
- (d) Comme nous l'avons mentionné ci-dessus (§ 2), l'un des traits définitoires d'une variété européenne expatriée dans le Nouveau Monde est qu'elle peut finir par développer une norme officielle endogène; c'est le cas du Québec, où des institutions gouvernementales comme l'Office québécois de la langue française offrent de riches ressources en ligne aux usagers et ont élaboré au fil des années une variété de français québécois standard qui ne coïncide pas nécessairement toujours avec le français hexagonal. Cela peut contribuer à bloquer ou à ralentir l'influence européenne, comme on a pu le voir avec (*mois d'*) *août*, pour lequel la prononciation [u] est la seule admise comme standard québécois, indépendamment du fait que les Français disent aujourd'hui [ut]. On pourrait dire la même chose de *sourcil* prononcé sans son [-l] final.
- (e) Les créoles antillais sont parfois vus comme de plus en plus francisés; certains les présentent même comme en voie de décréolisation (Hazaël-Massieux 2011, 137; pour Haïti, cf. le poète et essayiste Georges Castera, cité dans Fattier 2012, 317). Cette vision impressionniste est peut-être exagérément alarmiste, mais

nous savons au moins désormais qu'il est possible d'exploiter l'ALPA pour mesurer objectivement ce processus, sur la base de données empiriques, en comparant systématiquement la Guadeloupe et la Martinique d'une part avec la Dominique et Sainte-Lucie d'autre part.

Il serait pertinent d'intégrer à cette démarche les données atlantographiques dont on dispose pour Haïti (Fattier 2000). Ce pays a conquis son indépendance au début du 19<sup>e</sup> siècle mais contrairement à la situation dans les ex-îles britanniques, le français comme langue de prestige n'y a jamais été remplacé par l'anglais. Les élites ont toujours continué d'y pratiquer une variété endogène de français régional, d'origine coloniale, d'usage très minoritaire par rapport à celui du créole et peut-être moins influencée par la norme hexagonale que ne l'est le français au Canada.

Sorbonne Université  
Université de Neuchâtel

André THIBAUT  
Mathieu AVANZI

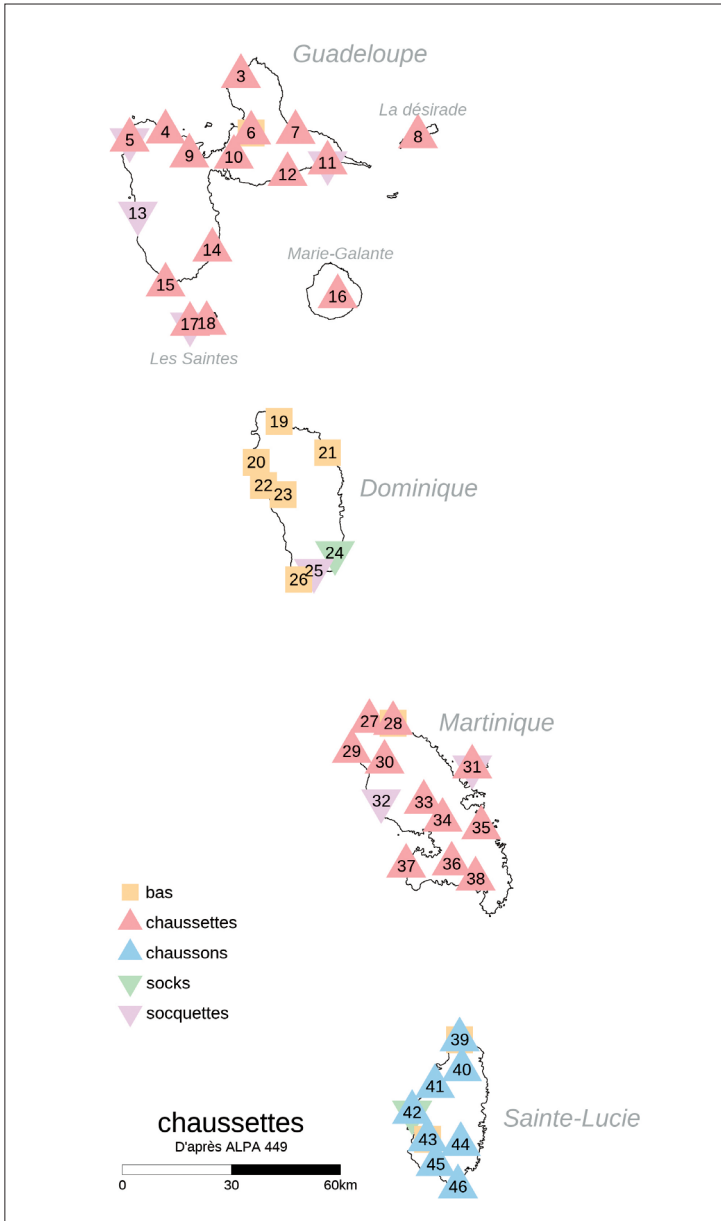
## 6. Références bibliographiques

- ALEC = voir Dulong / Bergeron, 1980.  
 ALF = voir Gilliéron / Edmont, 1902-1910.  
 ALPA = voir Le Dù / Brun-Trigaud, 2011-2013.  
 Aub-Büscher, Gertrud, 1970. « À propos des influences du français dialectal sur un parler créole des Antilles », in: *Phonétique et Linguistique. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. 2, Lyon/Strasbourg, Société de linguistique romane, 360-369.  
 Avanzi, Mathieu, 2017. *Atlas du français de nos régions*, Paris, Armand Colin.  
 Avanzi, Mathieu 2019. « Cartographier les régionalismes de Suisse romande et de France voisine à l'ère des sciences participatives », *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 14, 43-104.  
 Avanzi, Mathieu / Barbet, Cécile / Glikman, Julie / Peuvergne, Julie, 2016. « Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français », *Actes en ligne du 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Tours (France), juillet 2016, non paginé, <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162703001>>.  
 Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2018. « Réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude géolinguistique des français d'Amérique », *Actes en ligne du 6<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, Mons (Belgique), juillet 2018, non paginé, <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20184602001>>.  
 Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2020. « Cartographier les schibboleths phonétiques du français au Canada », in: Wim Remysen / Sandrine Tailleur (dir.), *L'individu et sa langue. Hommages à France Martineau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 151-178.

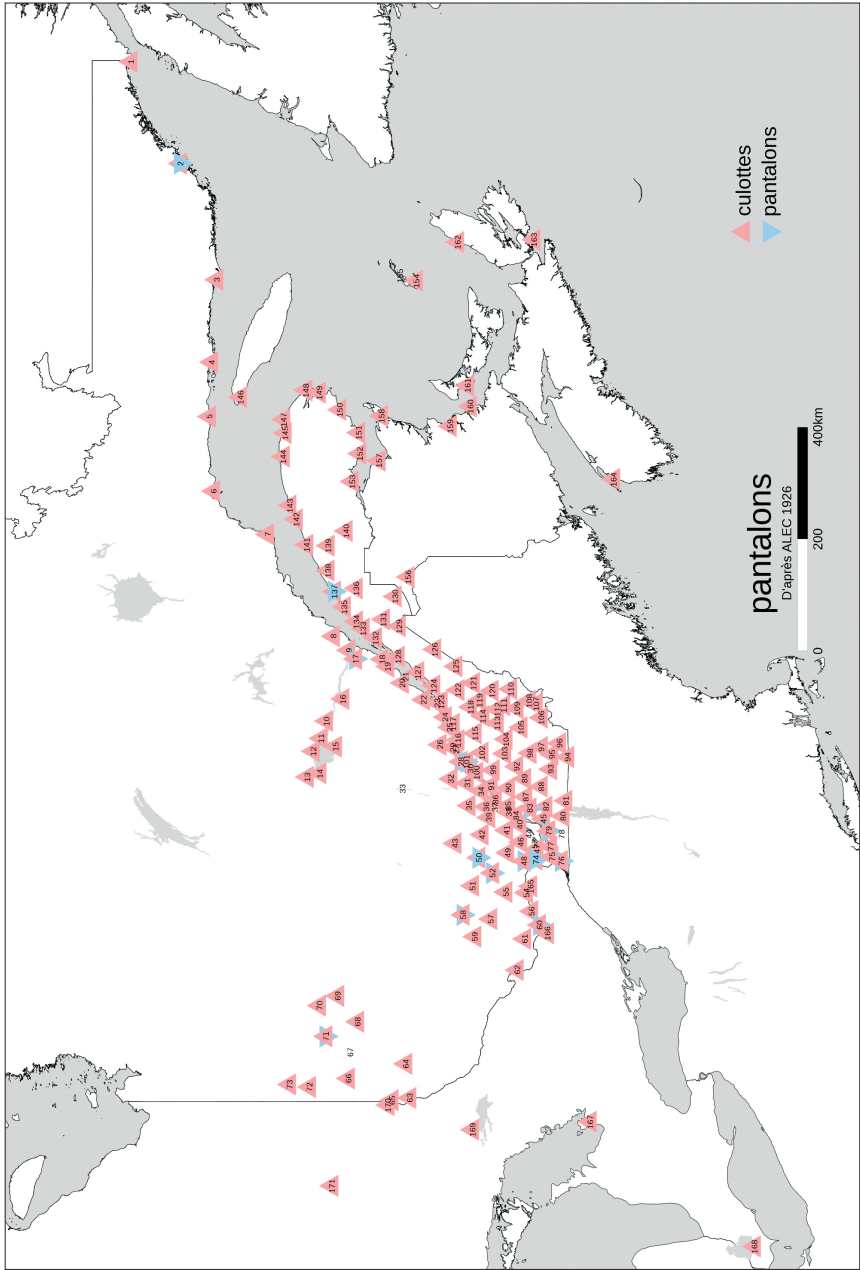
- Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2021. « Cartographier l'amuissement et la restitution des consonnes finales en français grâce à la production participative », in: Thibault, André / Avanzi, Mathieu / LoVecchio, Nicholas / Millour, Alice (éd.), *Nouveaux regards sur la variation dialectale / New Ways of Analyzing Dialectal Variation*, Strasbourg, ELiPhi, 205-253.
- Bergeron-Maguire, Myriam, 2018. *Le français en Haute-Normandie aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, ELiPhi.
- BL 1808 = voir D'Hautel, Charles-Louis, 1808.
- Bollée, Annegret, 1987. « Créole français et français nord-américain », in: Niederehe, Hans-Josef / Wolf, Lothar (éd.), *Français du Canada – Français de France: Actes du colloque de Trèves*, Tübingen, Niemeyer, 319-333.
- Boulanger, Jean-Claude (dir.), 1992. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, langue française, histoire, géographie / culture générale*, Montréal, Dicorobert.
- Bourciez, E. et J., 1982. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.
- Britain, David / Trudgill, Peter, 1999. « Migration, new-dialect formation and sociolinguistic refunctionalisation: reallocation as an outcome of dialect contact », *Transactions of the Philological Society* 97/2, 245-256.
- Brun-Trigaud, Guylaine, 2016. « Vers un renouveau des atlas linguistiques régionaux ? », *Géolinguistique* 16, 7-20.
- Buben, Vladimír, 1935. *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava, Spisy filosofické fakulty, University Komenského v Bratislavě.
- Chaudenson, Robert, 1973. « Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer: Survivance et innovation », *RLiR* 37, 342-371.
- Chaudenson, Robert, 2003. *La créolisation: théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009. « Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés: quelques exemples de consonnes finales », in: Baronian, Luc / Martineau, France (dir.), *Le français d'un continent à l'autre: Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 77-92.
- Chauveau, Jean-Paul / Lavoie, Thomas, 1993. « À propos des origines dialectales du lexique québécois », *RLiR* 57, 373-420.
- Clyne, Michael, 1991. « Pluricentric Languages – Introduction », in: Clyne, Michael (éd.), *Pluricentric Languages. Differing Norms in Different Nations*, Berlin/New York, De Gruyter, 1-9.
- DFPlus 1988 = voir Poirier, Claude (dir.), 1988.
- D'Hautel, Charles-Louis, 1808. *Dictionnaire du bas-langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple [...]*, Paris, L. Haussmann Impr.
- DHFQ 1998 = Trésor de la Langue Française au Québec, *Dictionnaire historique du français québécois: Monographies lexicographiques de québécismes*, Claude Poirier (dir.), Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval.
- DQA 1992 = voir Boulanger, Jean-Claude (dir.), 1992.
- Dulong, Gaston, 1989. *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada.

- Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec, 10 vols.
- Fattier, Dominique, 2000. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 6 vols.
- Fattier, Dominique, 2012. «Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole): remarques à propos des sources existantes», in: Thibault, André (éd.), *Le français dans les Antilles: études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 315-337.
- Francard, Michel / Geron, Geneviève / Wilmet, Régine / Wirth, Aude, 2015 (2<sup>e</sup> éd.). *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Français de nos régions* = blogue en ligne publiant des billets et des cartes portant sur la variation diatopique du français contemporain; auteur principal: Mathieu Avanzi, <<https://francaisdenosregions.com/>>.
- Furetière 1690 = Furetière, Antoine, 1690. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts [...]*, La Haye / Rotterdam, 3 vols.
- Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 17 vols.
- GPFC 1930 = Société du parler français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2011. *Les créoles à base française*, Paris, Ophrys.
- Landais, Napoléon, 1834. *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français [...]*, Paris, 2 vols.
- Le Dù, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2011-2013. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, Paris, CTHS, 2 vols. (vol. I, 2011; vol. II, 2013).
- Le Dù, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2015. «L'Atlas linguistique des Petites Antilles (ALPA). Premières approches géolinguistiques des aires lexicales, phonétiques et morphologiques», in: Thibault, André (éd.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, 281-332.
- Littré, Émile, 1863-1872. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 4 vols. (+ 1 suppl.).
- Lüdi, Georges, 1992. «French as a Pluricentric Language», in: Clyne, Michael (dir.), *Pluricentric languages: Differing Norms in Different Nations*, Berlin, De Gruyter, 149-178.
- Martineau, France / Remysen, Wim / Thibault, André, 2022. *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys.
- Martinon, Philippe, 1913. *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse.
- Michaelis, Hermann / Passy, Paul-Édouard, 1914. *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hanovre/Berlin, C. Meyer.
- Mougeon, Raymond / Beniak, Édouard (éd.), 1994. *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

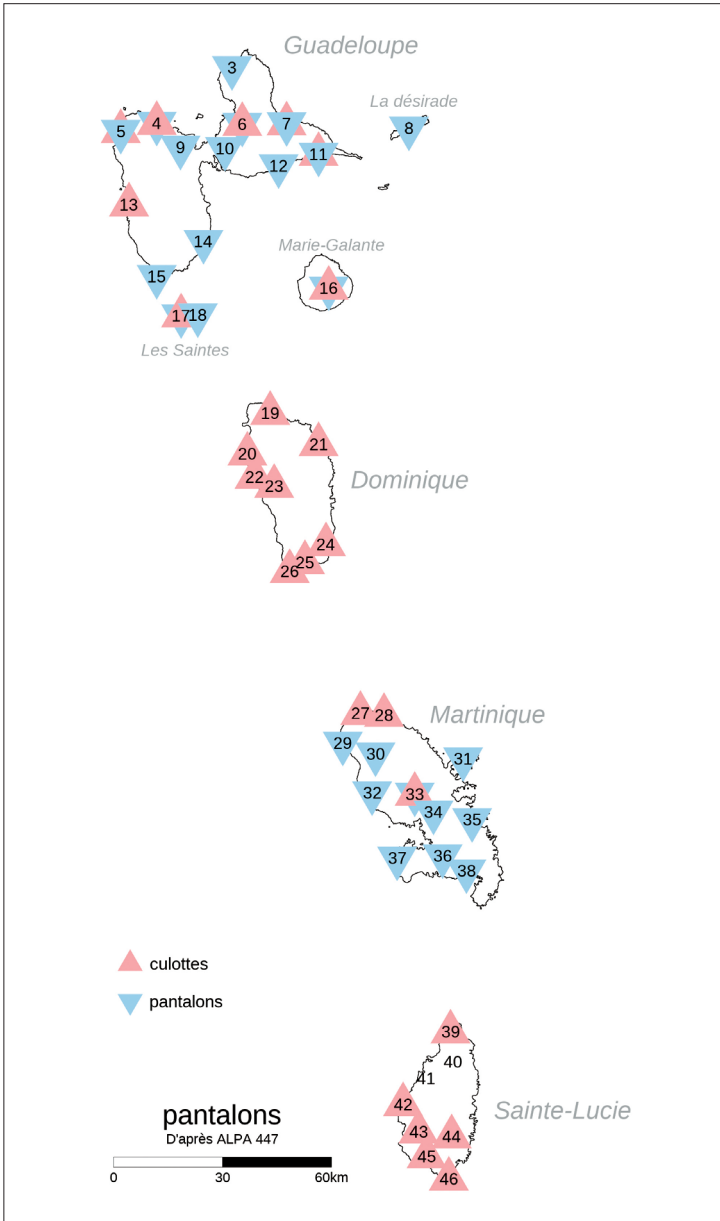
- OIF = Organisation Internationale de la Francophonie – Langue française et diversité linguistique, <<http://observatoire.francophonie.org/qui-parle-francais-dans-le-monde/>>.
- Péronnet, Louise, 1989. *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York et al., Peter Lang.
- Poirier, Claude, 1979. « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques », *RLiR* 43, 400-425.
- Poirier, Claude (dir.), 1988. *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel.
- Pustka, Elissa, 2015. « Les 'Grands-Blancs' de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie », in: Thibault, André (dir.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, 353-424.
- Rézeau, Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Séguy, Jean, 1973. « Les Atlas linguistiques de la France par régions », *Langue Française* 18, 65-90.
- Thibault, André, 2008. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.
- Thibault, André, 2017. « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », *RLiR* 81, 5-41.
- Thibault, André, 2020. « Le destin de <-oir(e)> en français laurentien et la neutralisation de l'opposition /a/ ~ /ɔ/ devant /ʁ/ », actes en ligne du Congrès Mondial de Linguistique Française, Montpellier, juillet 2020, <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20207802006>>.
- Usito = Cajolet-Laganière, Hélène / Martel, Pierre / Masson, Chantal-Édith, avec le concours de Louis Mercier. *Usito, un dictionnaire conçu au Québec pour tous les francophones et francophiles intéressés par une description ouverte du français*, Université de Sherbrooke, <<https://usito.usherbrooke.ca>>.
- Valdman, Albert, 1978. *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.
- Verreault, Claude / Lavoie, Thomas, 1996. « Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique », *RLiR* 60, 413-462.
- Vintila-Radulescu, Iona, 1970. « Français créole et français canadien », in: *Phonétique et Linguistique. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. 2, Lyon/Strasbourg, Société de linguistique romane, 353-359.
- Voillat, François, 1971. « Aspects du français régional actuel », in: Zygmunt Marzys, avec la collaboration de François Voillat (éd.), *Colloque de dialectologie francoprovençale organisé par le Glossaire des patois de la Suisse romande. Neuchâtel, 23-27 septembre 1969*, Faculté des Lettres, Neuchâtel/Droz, Genève, 216-246.



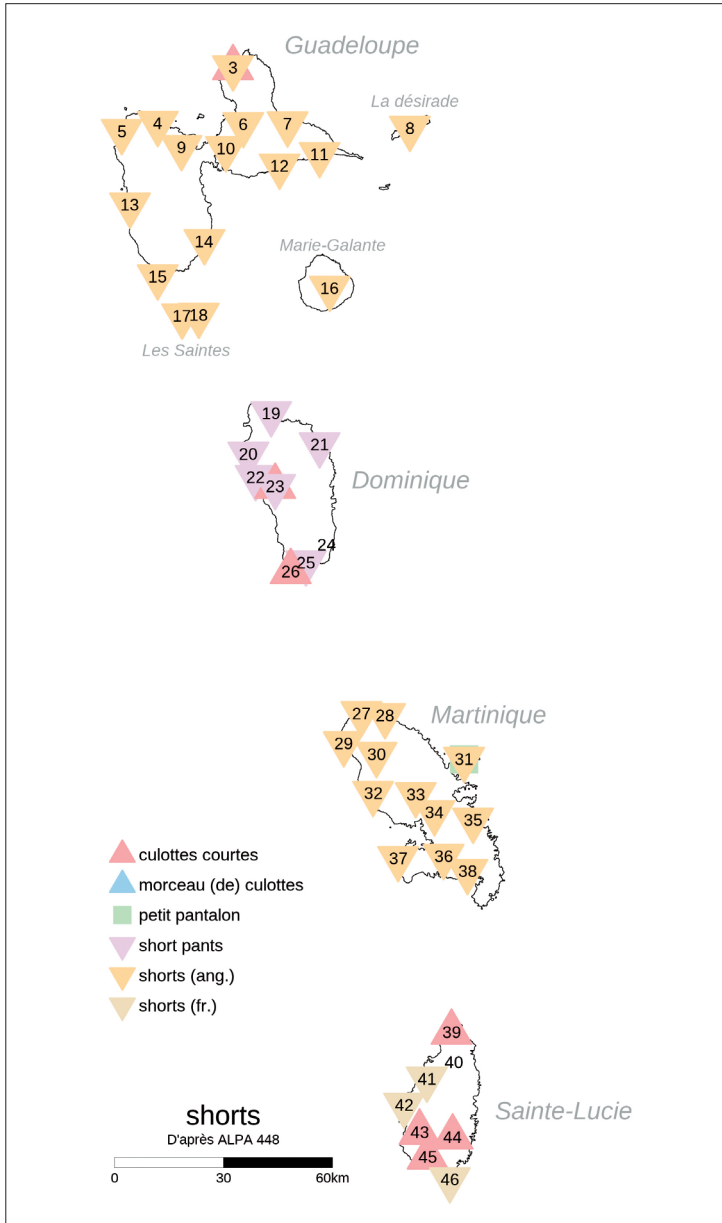
Carte 1. Les dénominations des « chaussettes » dans les créoles antillais, d'après ALPA 449.



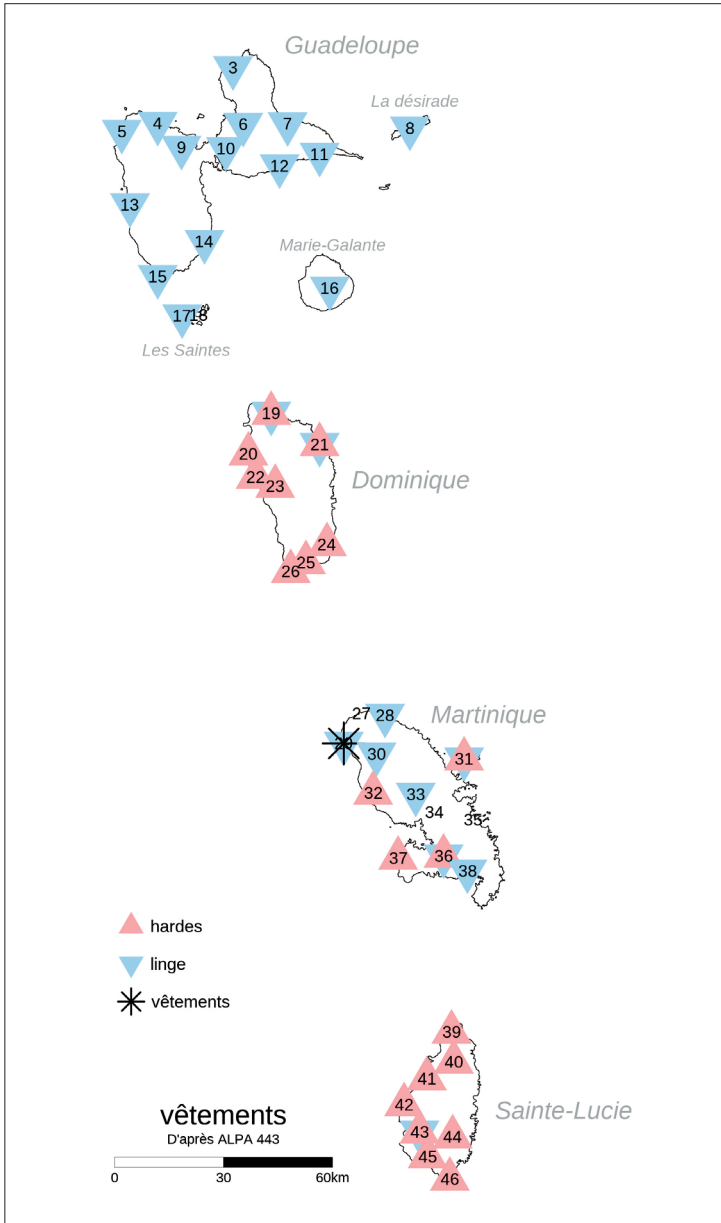
Carte 2. Les dénominations du « pantalon » dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1926.



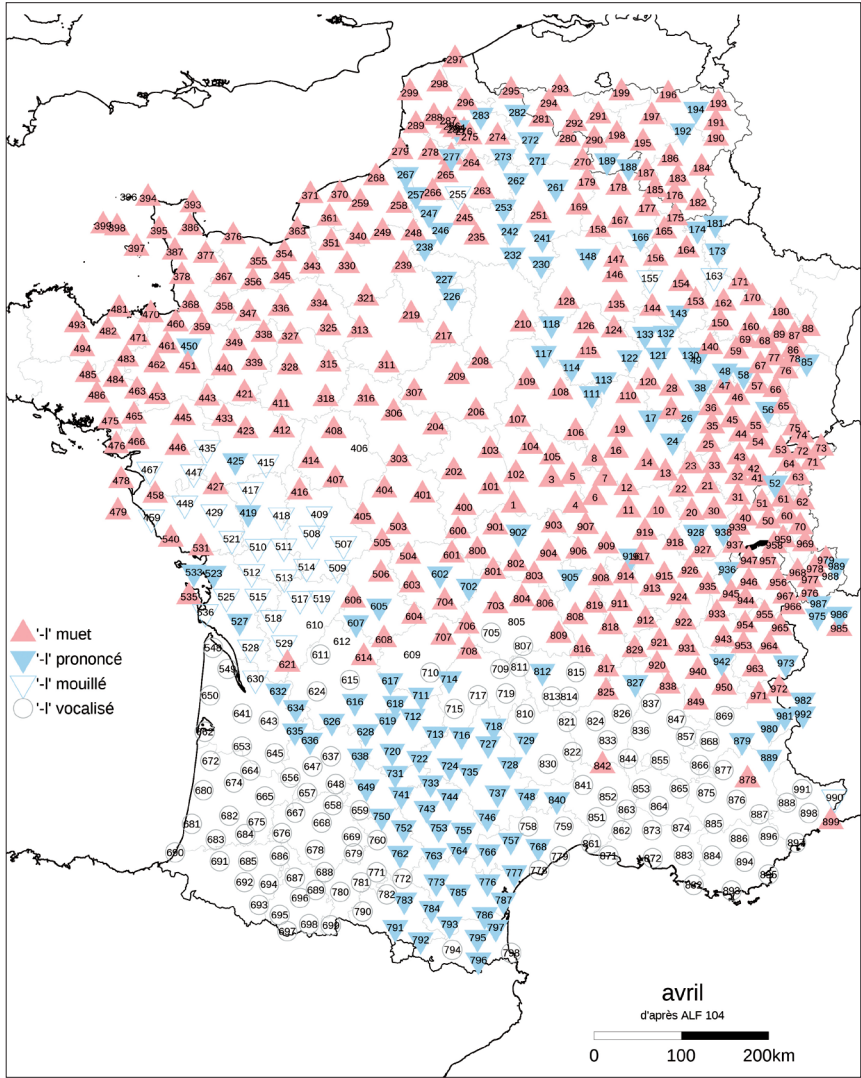
Carte 3. Les dénominations du « pantalon » dans les créoles antillais, d'après ALPA 447.



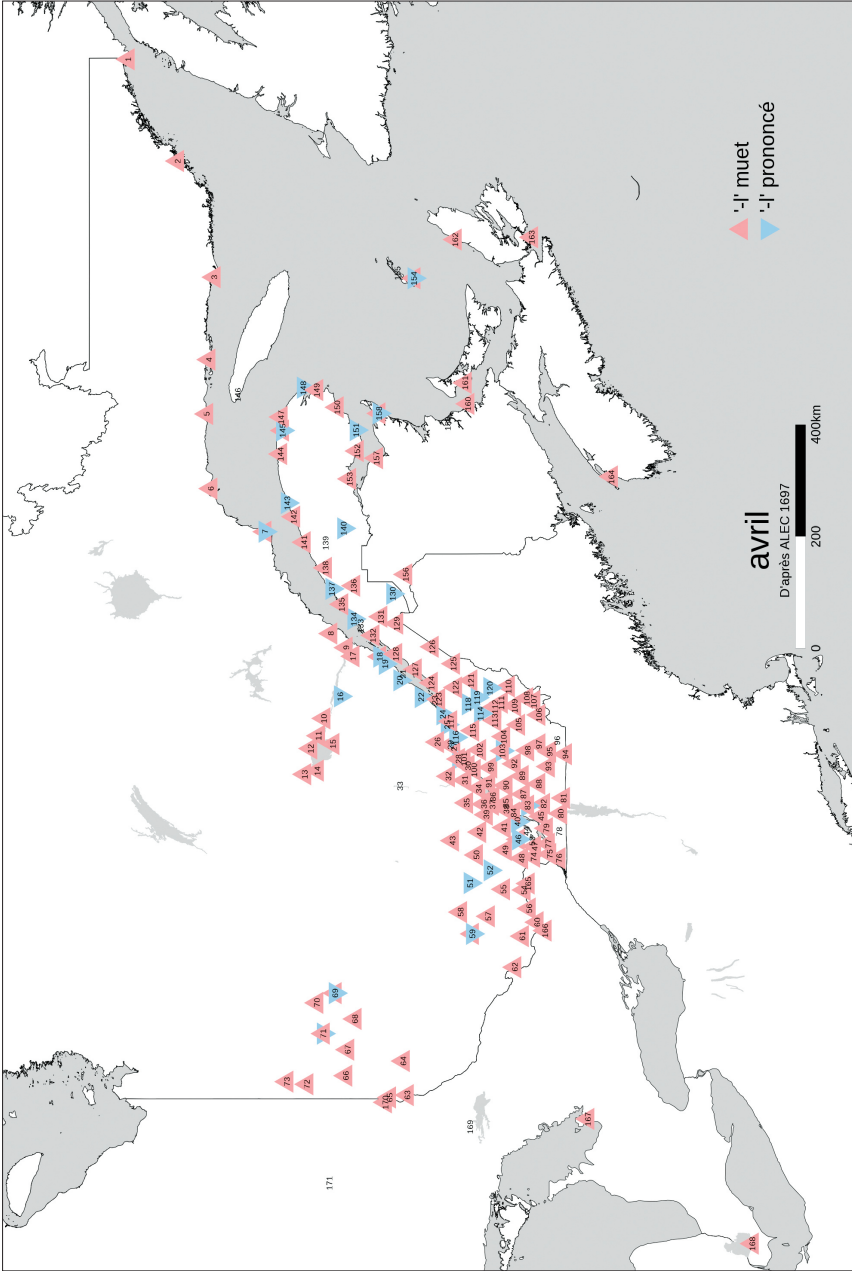
Carte 4. Les dénominations du «short/bermuda» dans les créoles antillais, d'après ALPA 448.



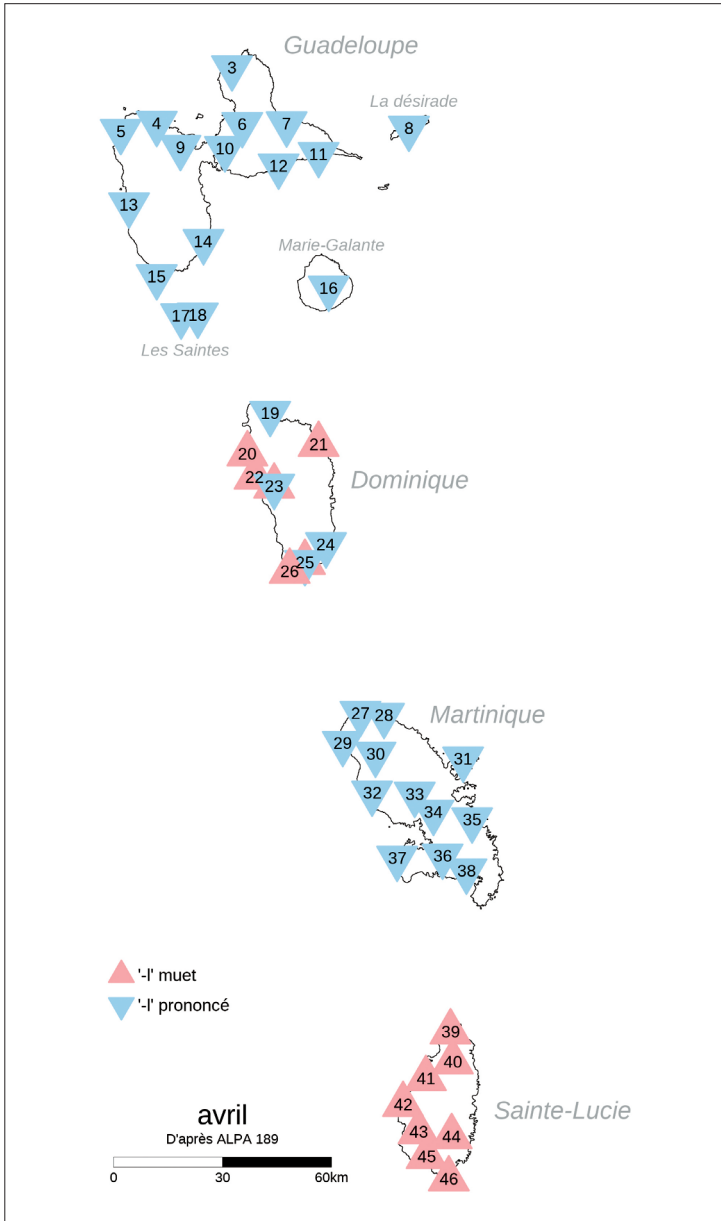
Carte 5. Les dénominations des « vêtements » dans les créoles antillais, d'après ALPA 443.



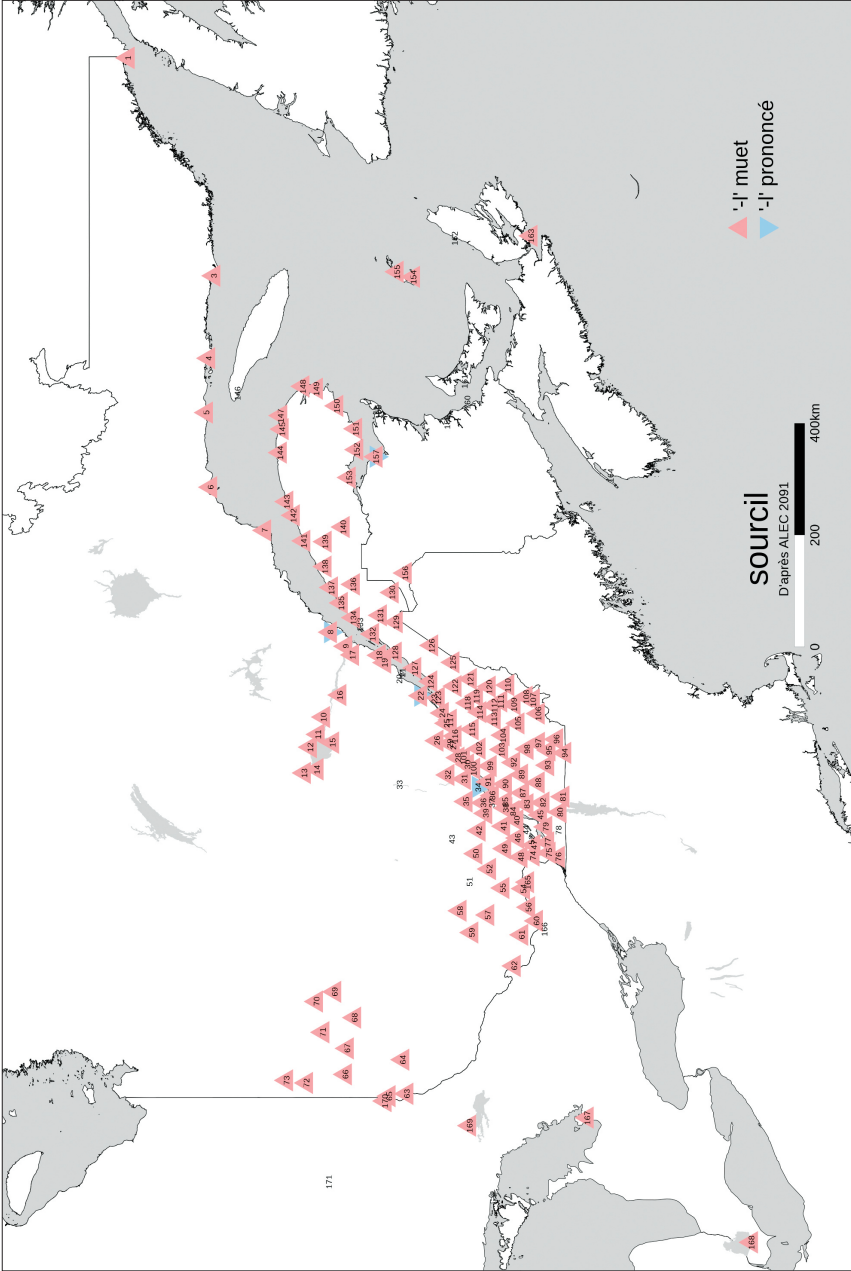
Carte 6. Le type lexical «avril» dans les parlers galloromans, d'après ALF 104.



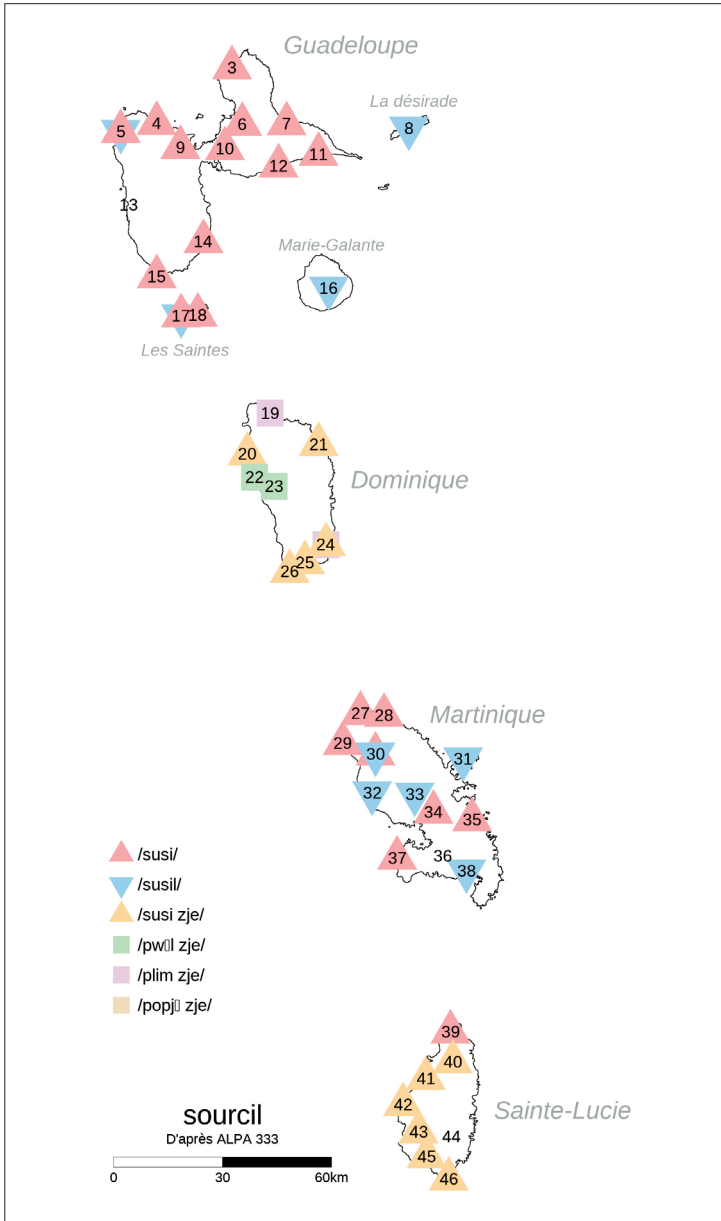
Carte 7. Prononciation du mot « avril » dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1697.



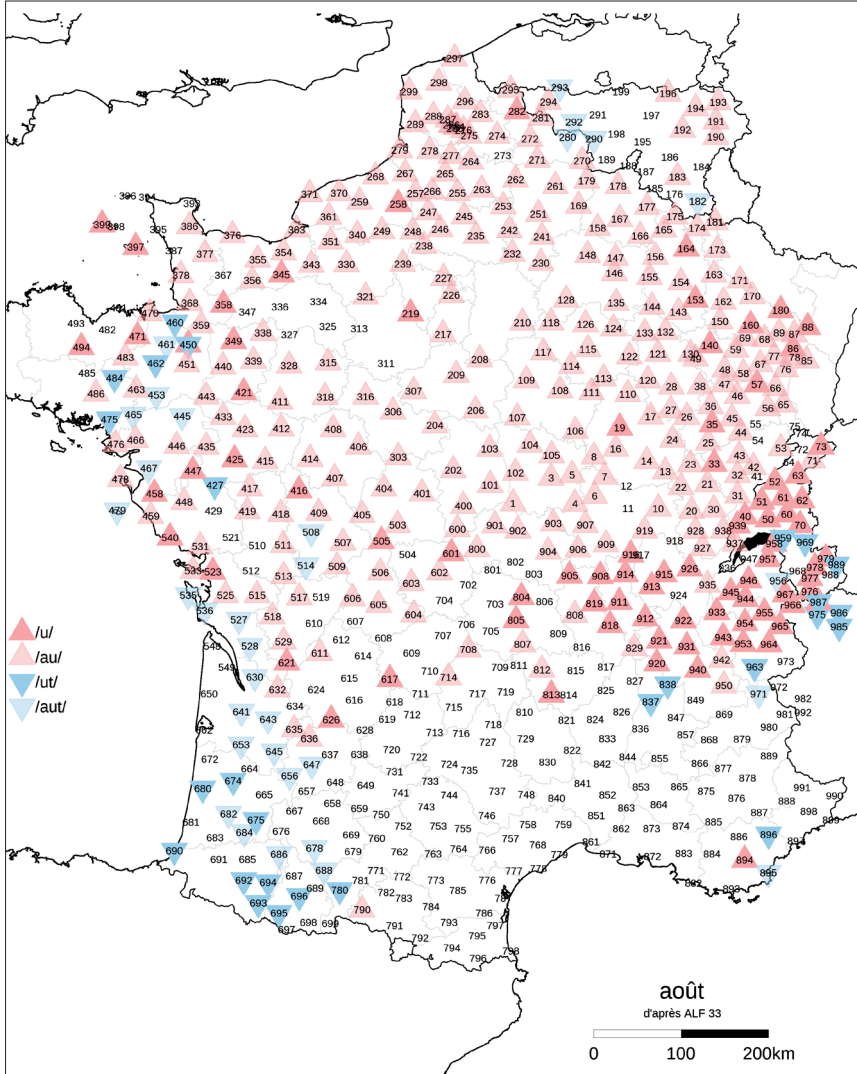
Carte 8. Le type lexical « avril » dans les créoles antillais, d'après ALPA 443.



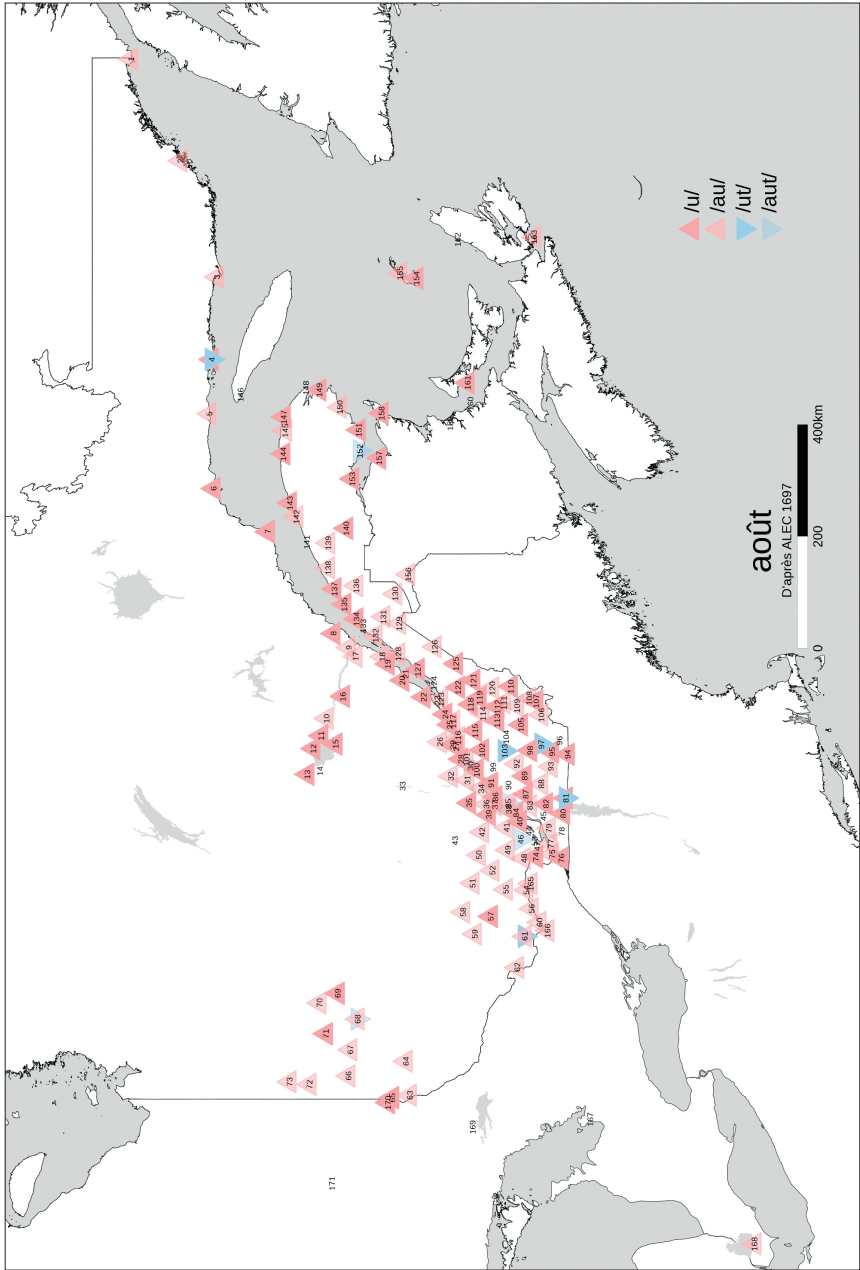
Carte 9. Prononciation du mot « sourcil » dans les français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 2091.



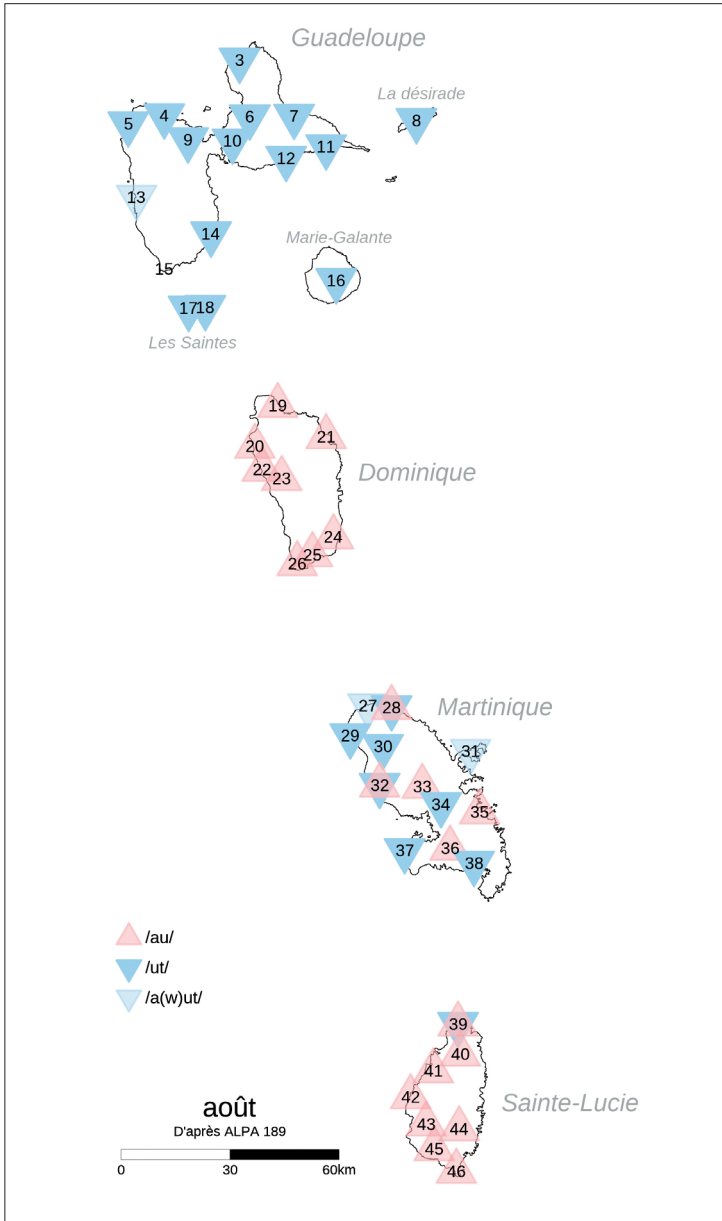
Carte 10. Le concept «sourcil» dans les créoles antillais, d'après ALPA 333.



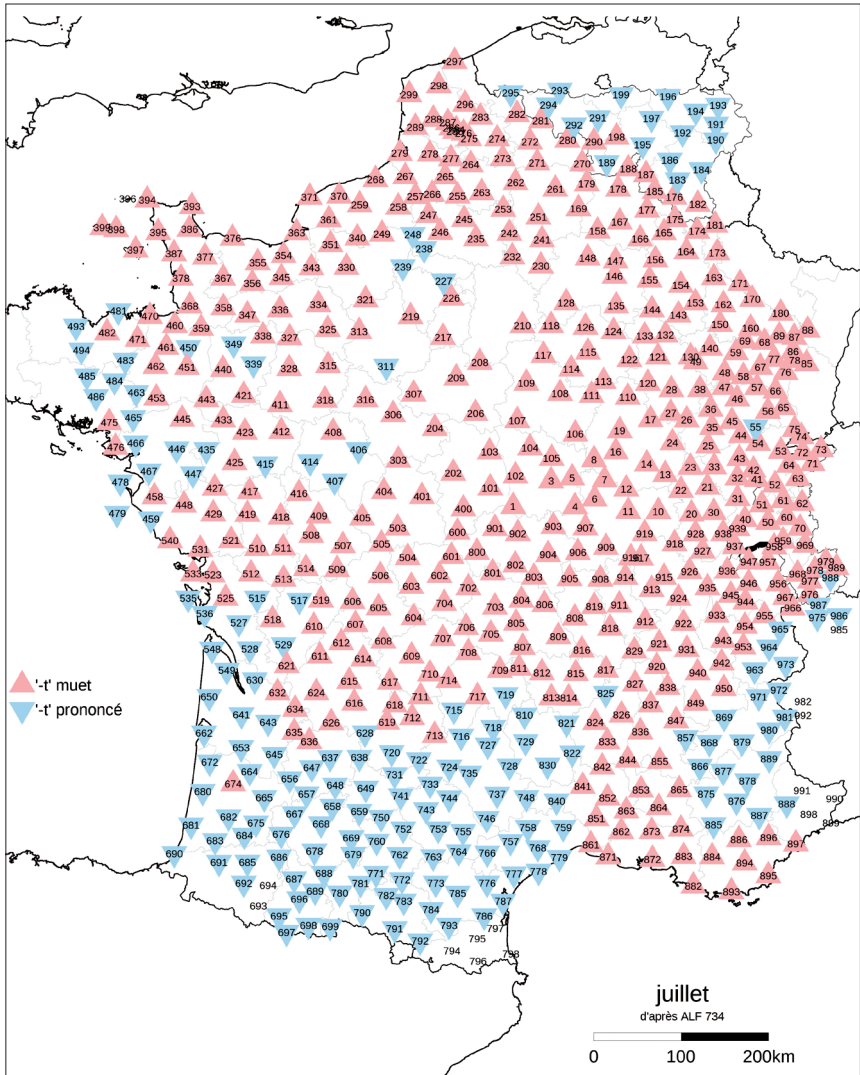
Carte 11. Le type lexical « août » dans les parlers galloromans, d'après ALF 47.



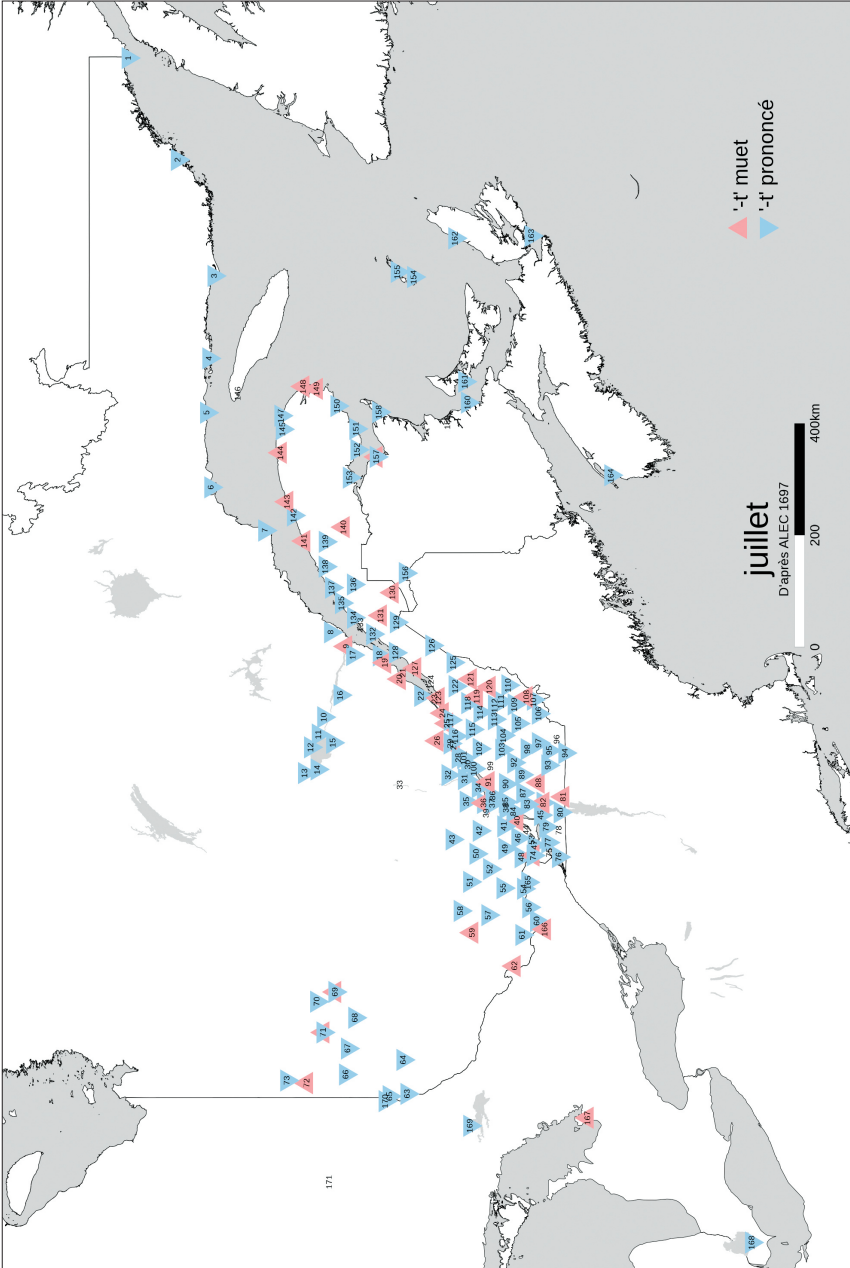
Carte 12. Prononciation du mot « août » dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1697.



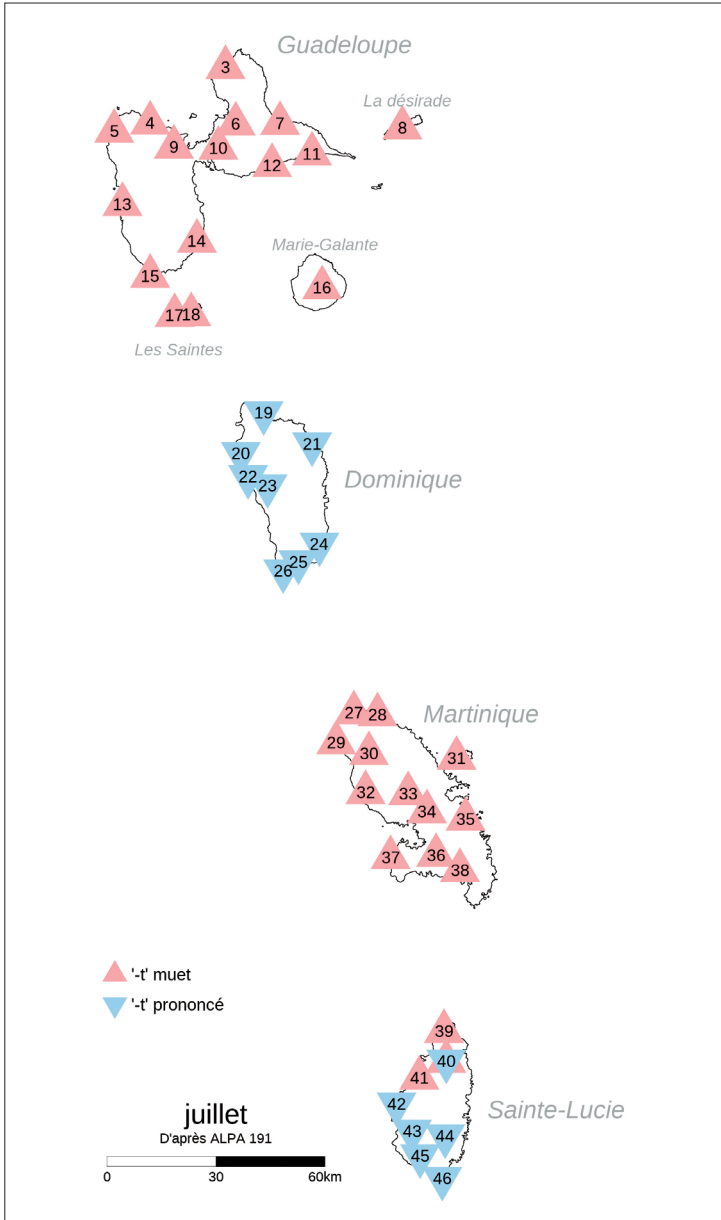
Carte 13. Le type lexical « août » dans les créoles antillais, d'après ALPA 189.



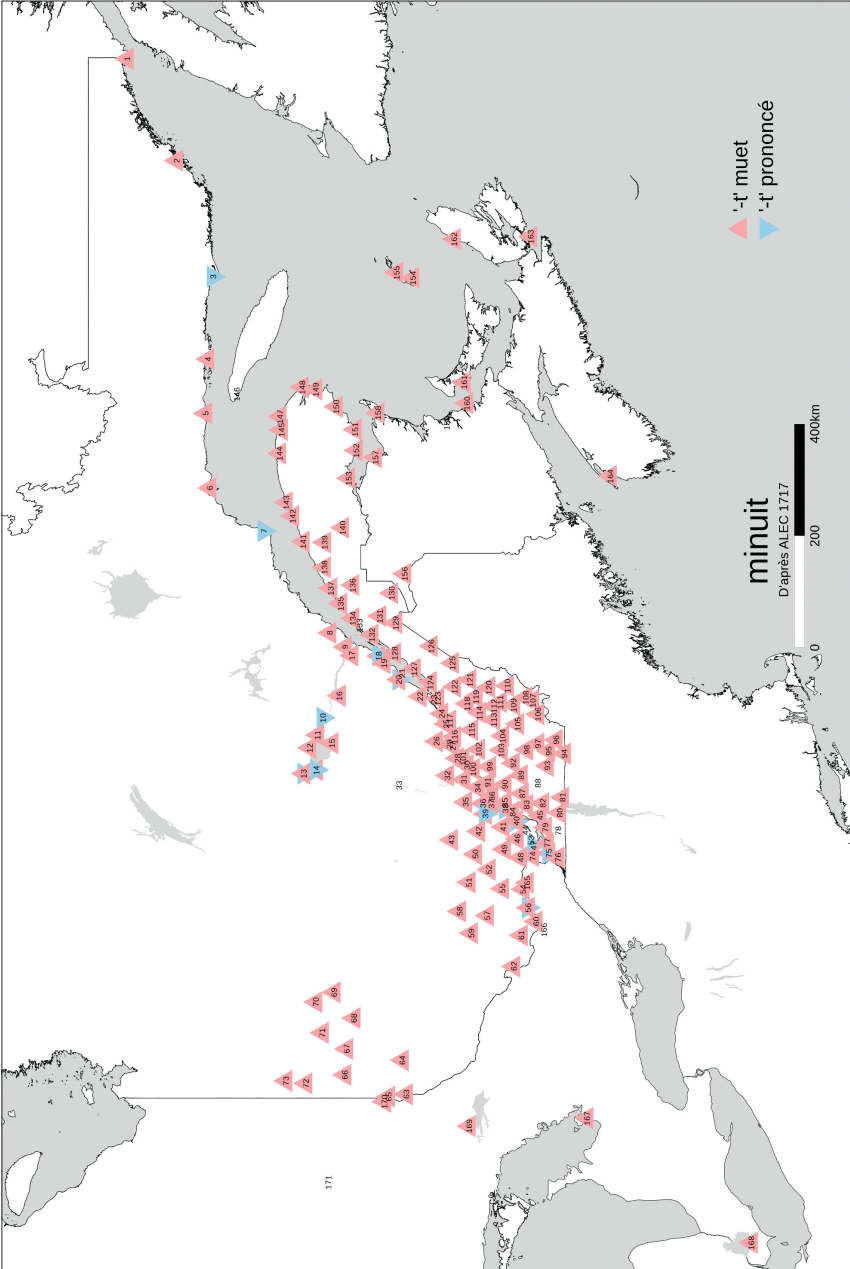
Carte 14. Le type lexical «juillet» dans les parlers galloromans, d'après ALF 734.



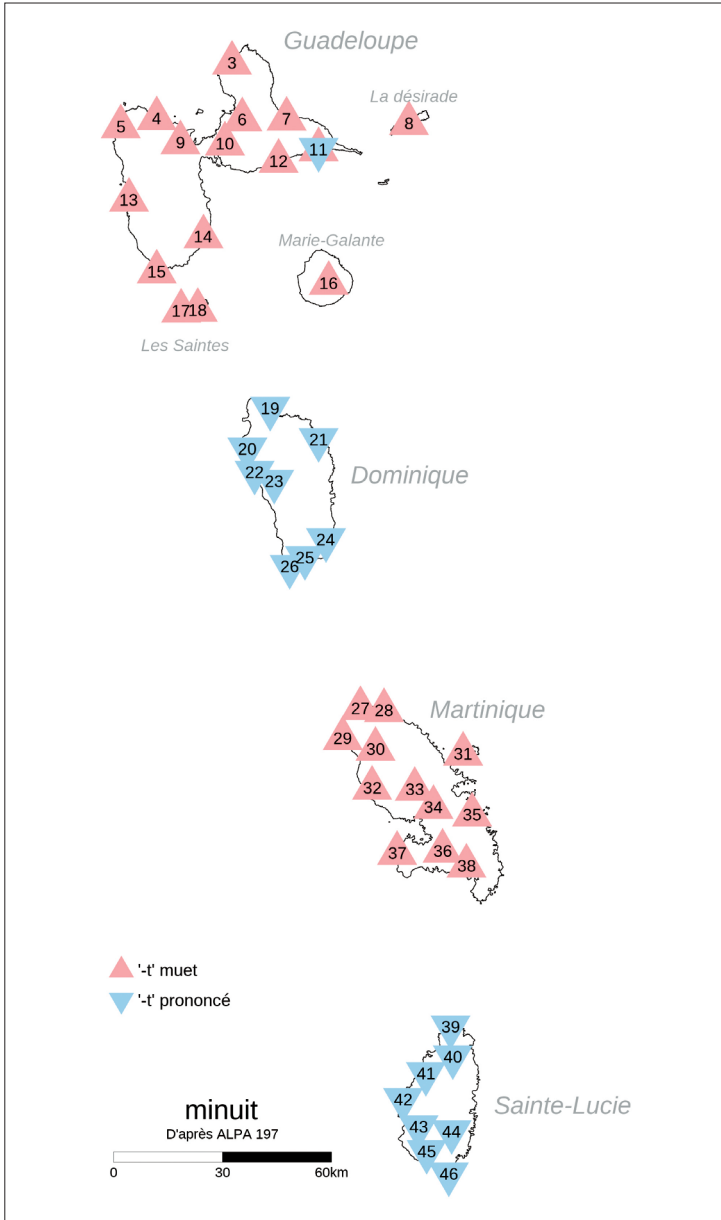
Carte 15. Prononciation du mot « juillet » dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1697.



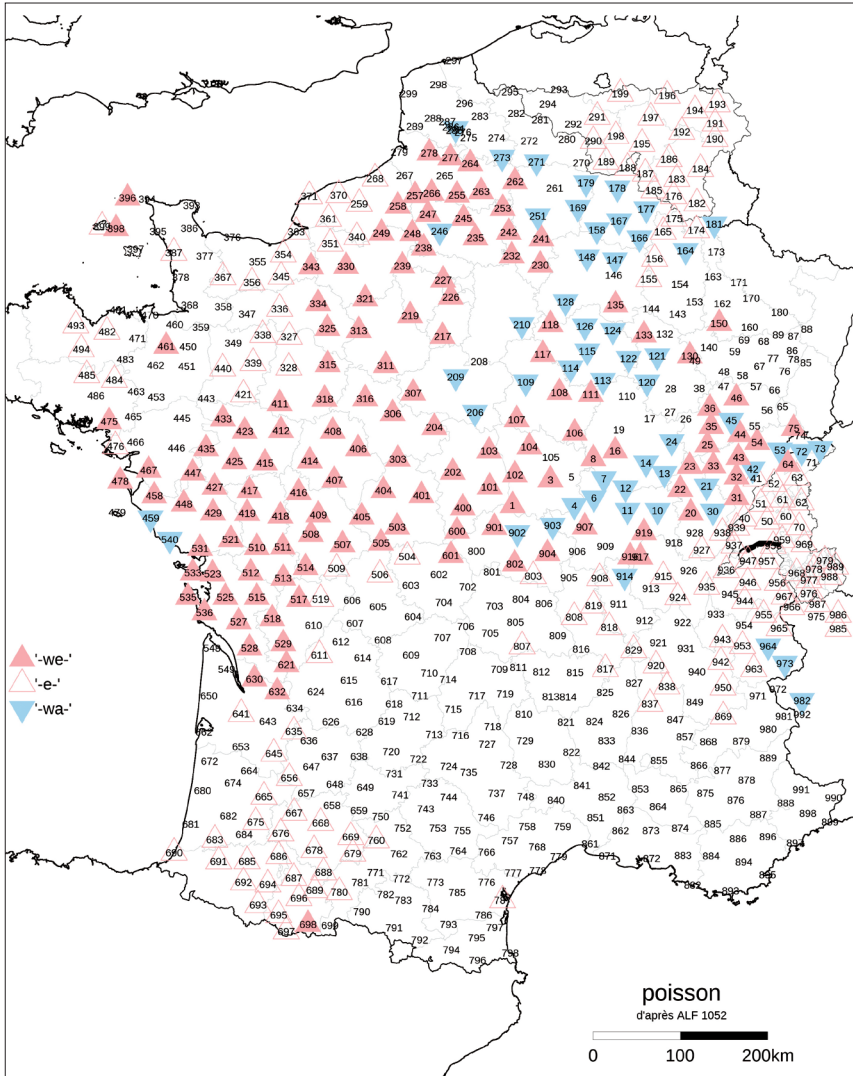
Carte 16. Le type lexical «juillet» dans les créoles antillais, d'après ALPA 191.



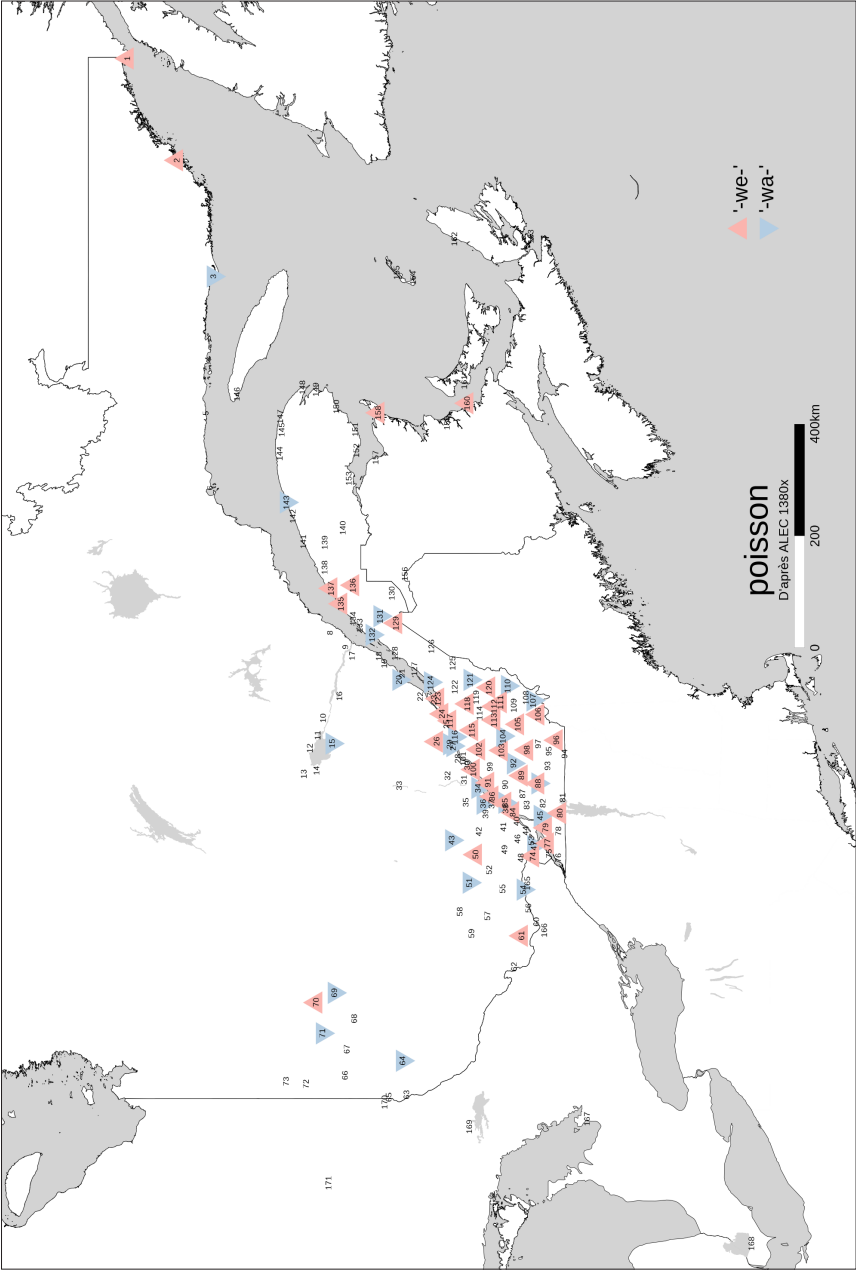
Carte 17. Prononciation du mot «minuit» dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1717.



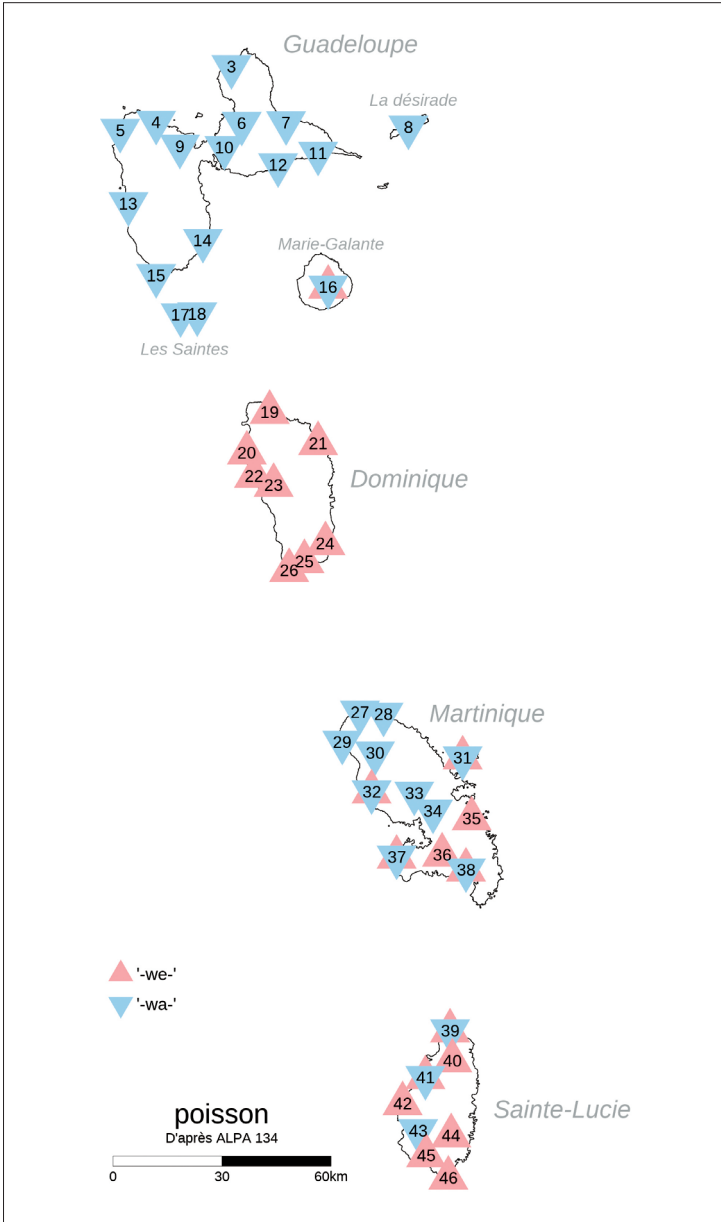
Carte 18. Le type lexical « minuit » dans les créoles antillais, d'après ALPA 197.



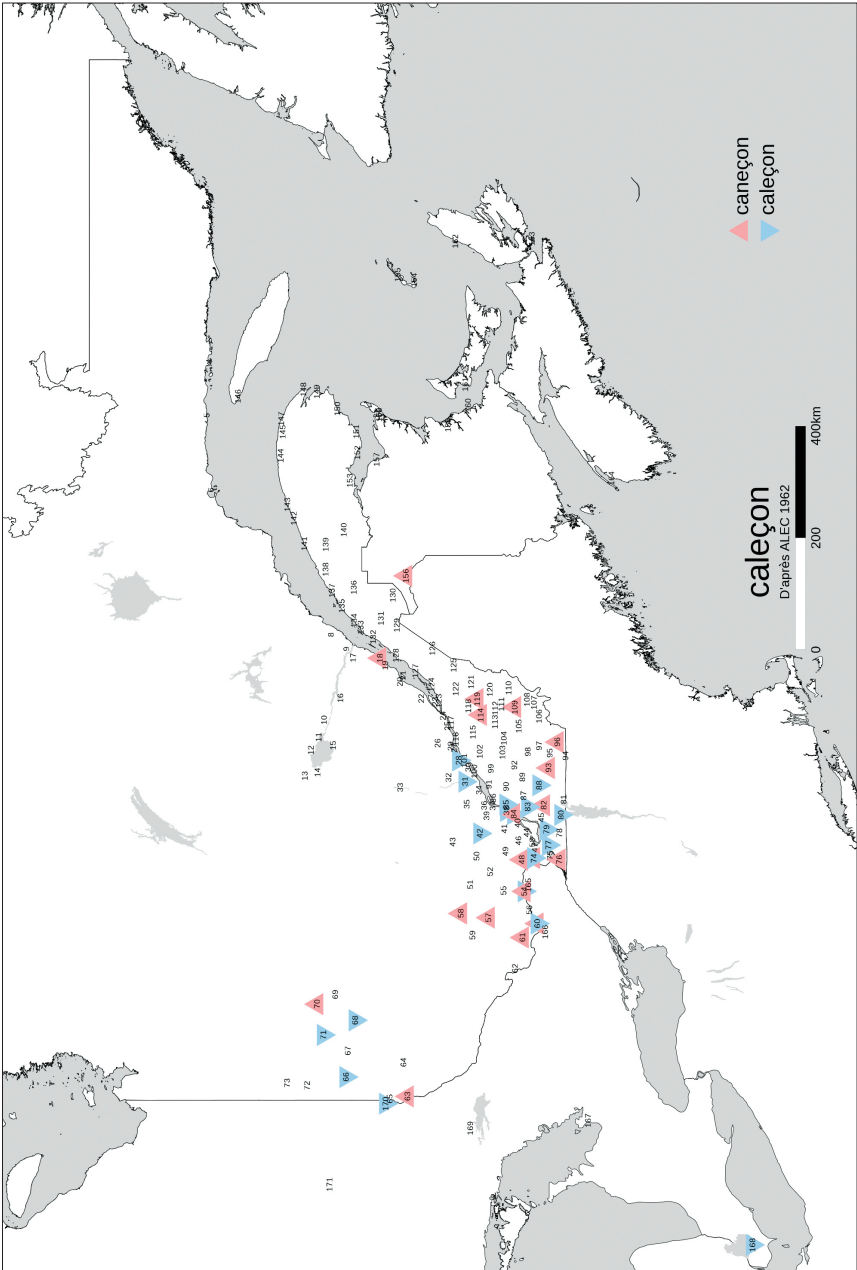
Carte 19. Prononciation de la voyelle de la syllabe initiale du type lexical « poisson » (piscis + -one) dans les parlers galloromans, d'après ALF 1052.



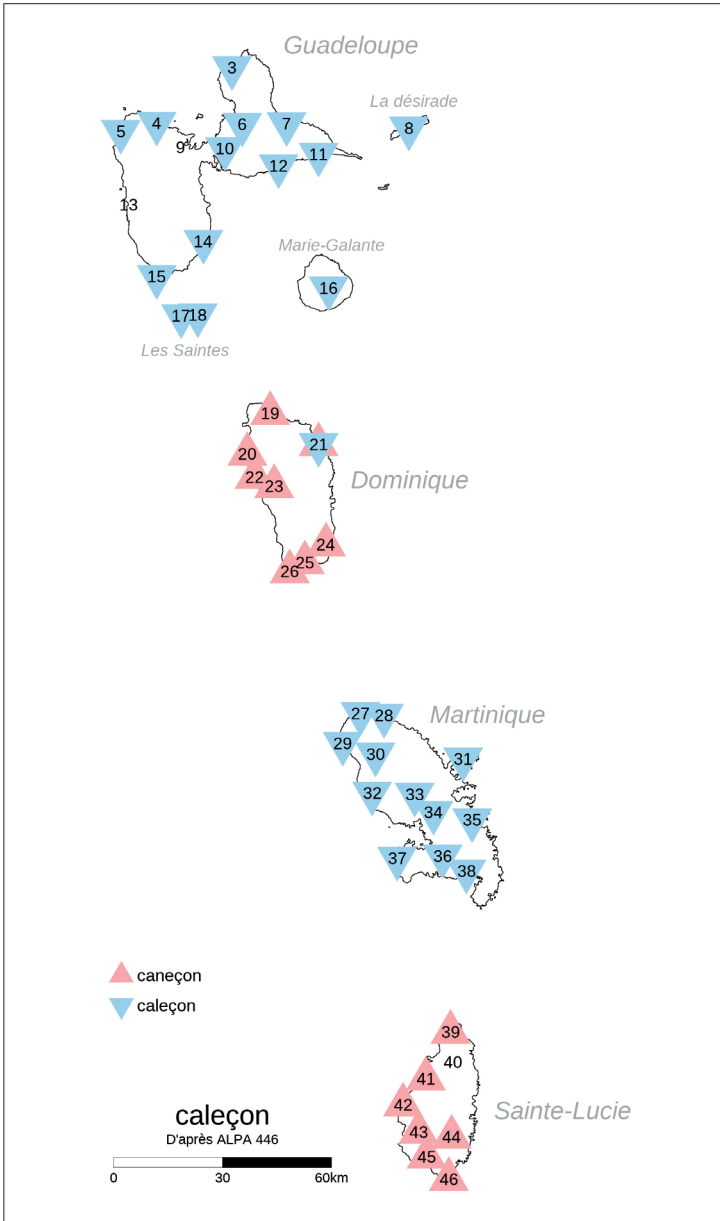
Carte 20. Prononciation de la voyelle de la syllabe initiale du mot « poisson » dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1380x.



Carte 21. Prononciation de la voyelle initiale du type lexical « poisson » dans les créoles antillais, d'après ALPA 197.



Carte 22. Prononciation du mot «caleçon» dans le français des provinces de l'est du Canada, d'après ALEC 1962.



Carte 23. Prononciation du type lexical «caleçon» dans les créoles antillais, d'après ALPA 446.

